OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

CANADA

BUREAU DU
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Évaluation économique et budgétaire

Ottawa, Canada
Le 6 juillet 2009
(Texte français révisé août 2009)
www.parl.gc.ca/pbo-dpb

En vertu de la *Loi fédérale sur l'imputabilité,* le directeur parlementaire du budget (DPB) doit présenter une analyse indépendante au Sénat et à la Chambre des communes sur l'état des finances de la nation, le budget des dépenses du gouvernement, ainsi que les tendances au niveau de l'économie nationale.

Ce rapport vise à répondre à la demande du 27 mai 2009 du Comité permanent des finances à l'effet que « le Directeur parlementaire du budget lui fournisse son évaluation des prévisions concernant la croissance économique, le taux de chômage et les recettes et dépenses du gouvernement fédéral pour les cinq prochaines années ».

Préparé par : Russell Barnett, Jeff Danforth, Chris Matier et Brad Recker*

* Les auteurs souhaitent remercier Mostafa Askari, Kevin Page et Stephen Tapp pour leurs commentaires utiles. De plus, les auteurs assument toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions.

Points importants

L'économie mondiale connaît présentement le pire repli économique depuis la Seconde Guerre mondiale. On a ainsi assisté à des réductions dramatiques des activités, tant dans l'économie des pays développés qu'au niveau des économies émergentes. Ce qui est le plus important pour le Canada, la contraction soudaine de l'économie américaine fut caractérisée par des déclins considérables dans divers secteurs qui présentent une importance particulière pour les exportateurs canadiens. Reflétant en partie la faiblesse de la demande mondiale, les prix des produits de base ont connu une baisse abrupte depuis qu'ils ont atteint un sommet au milieu de 2008, entraînant ainsi une contraction importante du produit intérieur brut (PIB) nominal canadien – qui constitue la mesure la plus générale de l'assiette fiscale de notre gouvernement.

D'après l'enquête que le DPB a réalisée en juin 2009 auprès des prévisionnistes du secteur privé, la perspective en ce qui concerne le PIB nominal est considérablement plus faible que la projection gouvernementale ajustée en fonction du risque dans le budget 2009. De plus, la perspective du taux de chômage est bien plus élevée qu'on l'avait prévue au moment de préparer le budget 2009.

(Pourcentage)	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Croissance du PIB réel	-2,4	2,2	3,5	3,8	3,3	2,9
Croissance du PIB nominal	-4,8	3,6	5,7	6,3	5,4	4,9
Taux de chômage	8,7	9,4	8,9	8,1	7,2	6,8

Compte tenu de la perspective économique révisée, des hypothèses à jour et des mesures post-budgétaires qu'on a annoncées, le DPB prévoit maintenant un déficit budgétaire cumulatif de 155,9 milliards de dollars au cours de la période de projections de 5 ans, qui s'étend de 2009-10 à 2013-14. On prévoit que ce déficit budgétaire atteindra un sommet à 48,6 milliards de dollars (3,2 pour cent du PIB) en 2009-10, pour ensuite s'améliorer et redescendre à 16,7 milliards de dollars (0,9 pour cent du PIB) d'ici 2013-14.

(Milliards de $)	**2008-09**	**2009-10**	**2010-11**	**2011-12**	**2012-13**	**2013-14**
Revenus	233,7	223,4	235,6	250,3	265,6	280,7
Total des charges	237,2	272,0	277,0	277,9	287,2	297,4
Solde budgétaire	**-3,5**	**-48,6**	**-41,3**	**-27,6**	**-21,6**	**-16,7**
Pourcentage du PIB						
Solde budgétaire	-0,2	-3,2	-2,6	-1,7	-1,2	-0,9

Même s'il existe un degré d'incertitude élevée entourant les estimations de la production potentielle et des soldes budgétaires structurels, les calculs approximatifs du DPB nous portent à croire que le budget à moyen terme n'est pas équilibré structurellement. Ceci étant dit, les déficits structurels prévus en 2012-13 et en 2013-14 sont relativement faibles lorsqu'on les compare à la taille de l'économie.

Le DPB considère que les risques entourant les perspectives financières sont équilibrés à court terme. Cependant, l'équilibre des risques par rapport à la perspective financière à moyen terme est plutôt négatif.

Table des matières

1. Environnement externe *1*

2. Économie intérieure *4*

    A. Comptes nationaux du premier trimestre *4*

    B. Indicateurs économiques récents *7*

3. Perspective de l'économie canadienne *10*

4. Principales hypothèses économiques et financières *15*

5. Perspective financière pour 2008-09 à 2013-14 *17*

6. Risques entourant la perspective financière *23*

Annexe A – Analyse du ratio entre les stocks et le chiffre d'affaires *26*

Annexe B – Analyse de l'offre et la demande *30*

Annexe C – Tableaux sommaires des perspectives économiques et financières *32*

Annexe D – Principales hypothèses économiques et financières *34*

1. Développements économiques récents[1]

Environnement externe

L'économie mondiale connaît son pire repli depuis la Seconde Guerre mondiale. En septembre l'an dernier, ce qu'on voyait comme un resserrement du crédit s'est transformé en une crise financière généralisée à l'échelle mondiale. Depuis ce temps, les économies des pays développés et les économies émergentes ont subi des réductions dramatiques de l'activité économique, ce qui a exigé une réaction politique globale sans précédent de la part des autorités monétaires et financières. Le produit intérieur brut (PIB) s'est replié dans tous les pays du G7 au cours de la dernière année (tableau 1-1). Le FMI prévoit présentement que l'économie mondiale reculera de 1,3 pour cent en 2009, ce qui représente la première baisse annuelle de l'activité économique mondiale depuis au moins 1960.

Tableau 1-1

PIB réel des pays du G7, 2008T2 à 2009T1

(Changement en pourcentage aux taux annuels)

	2008T2	2008T3	2008T4	2009T1
Canada	0,3	0,4	-3,7	-5,4
États-Unis	2,8	-0,5	-6,3	-5,5
Royaume-Uni	-0,2	-2,9	-7,0	-9,3
Allemagne	-2,0	-2,1	-8,6	-14,4
France	-1,6	-0,8	-5,7	-4,8
Italie	-2,2	-3,1	-8,3	-10,1
Japon	-2,2	-2,9	-13,5	-14,2

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Haver Analytics.

Du point de vue du Canada, la demande externe a chuté plus que ce que les chiffres sur le PIB réel nous le laissent croire. Par exemple, l'économie américaine s'est repliée de 6,3 et 5,5 pour cent au cours du 2008T4 et du 2009T1 respectivement, mais au cours des deux derniers trimestres, on a observé une contraction considérablement plus importante dans divers secteurs clés aux É.-U. qui présentent une importance pour les exportateurs canadiens. De façon plus précise, la production industrielle et des véhicules motorisés, les ventes de véhicules motorisés et les investissements dans les machines et matériel ont tous connu une baisse marquée au cours des deux derniers trimestres aux É.-U. (figure 1-1). Les données mensuelles nous portent à croire que la récente faiblesse s'est poursuivie au cours du deuxième trimestre. Si aucun changement ne survient en juin, la production industrielle et des véhicules motorisés diminuerait supérieure à 10 pour cent, alors que les ventes de véhicules motorisés aux É.-U. sont restées à des niveaux faibles malgré un faible rebondissement en mai.

Figure 1-1

Changement dans les secteurs clés aux É.-U. depuis le 2008T3

(Changement cumulatif en pour cent)

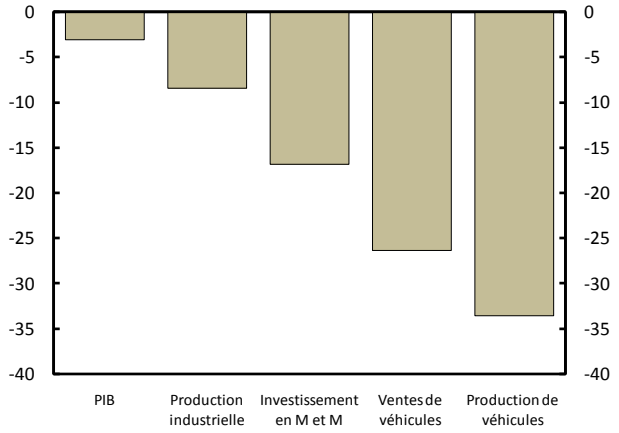

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Bureau de l'analyse économique; Haver Analytics

Nota: Les chiffres de ce tableau représentent la baisse cumulative depuis le troisième trimestre de 2008.

[1] Tous les taux de croissance trimestriels présentés dans les sections 1 à 3 sont exprimés en taux annuels, et tous les taux de croissance mensuels sont exprimés en changement d'une période à l'autre.

Taux d'intérêts politiques

Les autorités monétaires de par le monde ont réagi rapidement et de façon agressive à l'actuel ralentissement mondial en réduisant les taux sur les prêts à court terme à des niveaux encore jamais vus (figure 1-2). Au Canada, la Banque du Canada a réduit son taux de financement à un jour de 425 points de base depuis novembre 2007, alors que celui-ci se situe maintenant à 0,25 pour cent. La Banque a fixé le niveau actuel de son taux de financement à un jour à la limite inférieure efficace et s'est engagée à maintenir ce taux jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010 en se basant sur ses perspectives en matière d'inflation.

Figure 1-2

Taux d'intérêts officiels/politiques, 2005 à 2009

(Pour cent)

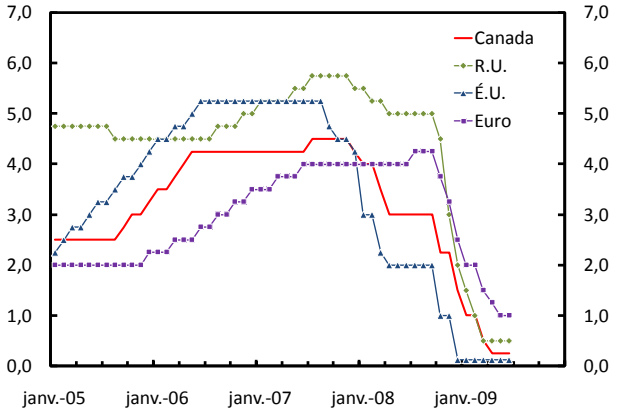

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Haver Analytics

Nota: Les données sur la figure représentent les taux d'intérêts officiels/politiques de la Banque du Canada, de la Banque d'Angleterre, de la réserve fédérale et de la Banque centrale d'Europe.

Prix des produits de base

Si l'on se base sur l'indice de la Banque du Canada, les prix des produits de base ont atteint un maximum en juin 2008 lorsque les prix du pétrole, du gaz naturel et de la plupart des denrées autres que l'énergie ont atteint, ou presque, un sommet de tous les temps. Reflétant en partie la faiblesse de la demande mondiale, les prix des produits de base ont connu une baisse abrupte depuis ce temps, alors que l'indice de la Banque a chuté de plus de 50 pour cent avant d'atteindre un creux au cours de la deuxième moitié de février (figure 1-3).

Les prix des produits de base ont ensuite repris 14 pour cent du terrain perdu. Cette reprise partielle est principalement attribuable à une augmentation des prix du pétrole, qui sont passés d'un creux de 31$ le baril à la fin de la dernière année à près de 70$ le baril il y a peu de temps. Cependant, la reprise des prix du pétrole n'a pas donné lieu à une reprise généralisée des prix des produits de base, alors que le gaz naturel et les prix des produits de base autres que l'énergie sont demeurés à 71 et 27 pour cent sous les montants record qu'ils ont atteints respectivement.

Figure 1-3

Prix des produits de base et le dollar canadien, 2000 à 2009

(Niveaux)

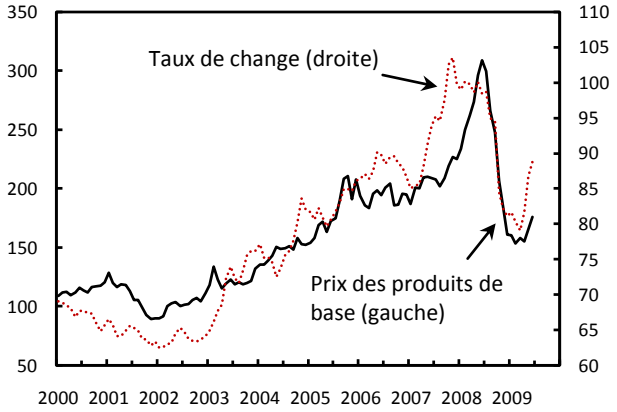

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Nota: Les prix des produits de base reposent sur l'indice des prix des produits de base de la Banque du Canada qui est exprimé en dollars américains (1981-1990 = 100).

Le taux de change est exprimé en cents américains.

Dollar canadien

Le taux de change des dollars canadien et américain a connu une baisse considérable au cours de la deuxième moitié de l'année dernière et de la première moitié de 2009, alors que les prix des produits de base ont reculé, ce qui a poussé les investisseurs à transférer leurs fonds aux É.-U. dans

un refuge sûr et à l'abri du repli économique. Cependant, la valeur du dollar canadien s'est accrue d'environ 12 pour cent par rapport au dollar américain pour atteindre un creux de 77 cents US le 9 mars dernier (figure 1-3). La vigueur récente du dollar canadien est attribuable à la baisse générale de valeur du dollar américain par rapport à la plupart des devises importantes, ainsi qu'à l'amélioration des prix des produits de base.

Marchés financiers et du crédit

Les emprunts des sociétés se sont accrus considérablement en août 2007 lorsque les investisseurs ont été informés que plusieurs institutions financières avaient dû accorder à risque des titres adossés à des créances immobilières (figure 1-4). Les écarts ont graduellement diminué jusqu'à la fin de 2007, mais ils ont ensuite rebondi en 2008. Premièrement, les écarts ont augmenté en mars en raison de l'agitation des marchés ayant résulté du financement d'urgence de la réserve fédérale accordé à Bear Stearns et à sa vente subséquente à J.P. Morgan. Ensuite, l'écart s'est accru de nouveau en septembre après que Lehman Brothers ait demandé la protection de la loi sur les faillites, alors que la réserve fédérale s'est vue forcée de prêter à American International Group (AIG) la somme de 85 milliards de dollars pour lui éviter un sort comparable. Depuis ce temps, les écarts d'emprunt des sociétés sont demeurés volatils, mais ils sont descendus à leur point le plus bas depuis le resserrement du crédit à l'échelle mondiale.

Figure 1-4

Écart des taux entre le papier commercial et les bons du Trésor, 2000 à 2009

(Points de base)

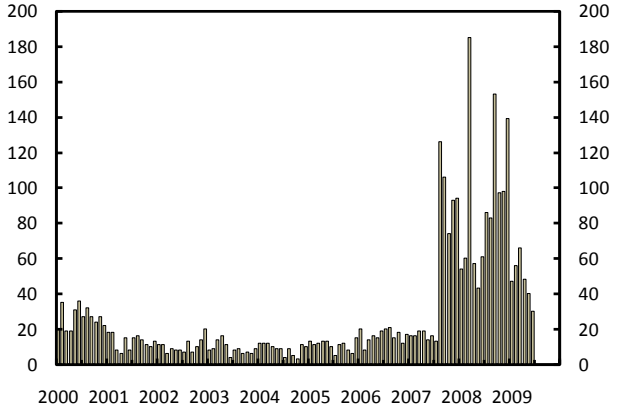

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Nota: L'écart des sociétés se mesure d'après la différence entre le taux du papier commercial à 90 jours et le taux des bons du Trésor de 3 mois du Canada.

Les marchés boursiers à l'échelle mondiale ont également connu un léger regain de vie au cours des quelques derniers mois. Après avoir atteint des sommets tout au long de 2007, les indices boursiers ont chuté énormément et, si l'on se base sur les données mensuelles, cette chute était de 58 pour cent avant d'atteindre un creux en mars de cette année. Le TSX fut l'exception à la fin de 2007 et au début de 2008, alors qu'il a connu une hausse pendant cette période, reflétant ainsi l'ampleur de l'augmentation rapide des prix des produits de base dont on a fait mention précédemment, ce qui a entraîné l'indice vers des sommets historiques en juin 2008 (figure 1-5). Le TSX a ensuite chuté de plus de 40 pour cent, ce qui fut cependant moins prononcé que ce qu'on a observé dans d'autres pays. Depuis mars, à l'instar de la plupart des autres indices, le TSX avait partiellement repris le terrain perdu avec une hausse d'à peine plus de 25 pour cent, mais il demeure encore à près de 30 pour cent sous les niveaux record atteints en juin de l'an dernier.

Figure 1-5

Indices boursiers, 2007 à 2009

(Indice, janvier 2007 = 100)

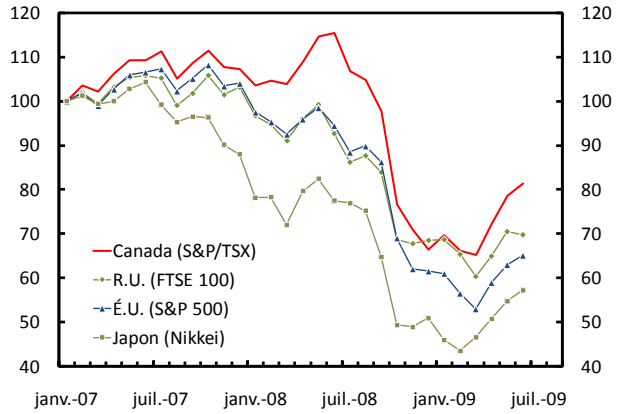

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Haver Analytics

2. Économie intérieure

A. Comptes nationaux (2009T1)

Le 1 juin, Statistique Canada publiait les comptes nationaux des revenus et des dépenses qui révélaient que le PIB réel du Canada avait chuté de 5,4 pour cent au cours du premier trimestre, soit la deuxième baisse en importance depuis 1961, mais celle-ci est moins prononcée que ce à quoi le DPB et les économistes du secteur privé s'attendaient.

Cependant, en regardant uniquement la croissance du PIB réel, on peut ne pas obtenir le portrait le plus complet du rendement économique du Canada au cours du premier trimestre. Premièrement, il est également important de s'attarder à d'autres indicateurs de rendement, comme le PIB nominal et le revenu intérieur brut (RIB) réel, puisqu'ils représentent respectivement un paramètre général de l'assiette fiscale et la mesure idéale du pouvoir d'achat des individus et des entreprises au Canada. Deuxièmement, en comprenant les éléments qui ont contribué au PIB réel annoncé, on peut obtenir ainsi un aperçu additionnel de l'état actuel de l'activité économique véritable.

PIB nominal

Le PIB nominal a chuté de 11,5 pour cent au cours du premier trimestre après avoir connu une baisse de 14,4 pour cent au quatrième trimestre de 2008 (figure 2-1). Il s'agit là des deux baisses les plus importantes du PIB nominal jamais constatées depuis 1961, puisqu'ensemble, elles représentent une réduction de 109 milliards de dollars (taux annuel) de cette mesure de l'assiette fiscale.

Figure 2-1

PIB réel, PIB nominal et RIB réel

(Pourcentage de changement aux taux annuels)

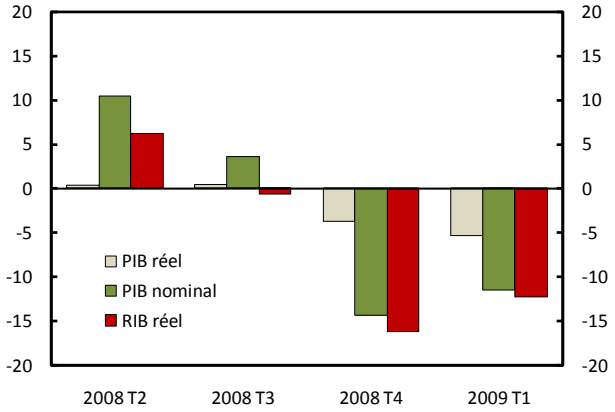

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

RIB réel

Alors que le PIB réel nous permet de mesurer le volume de la production intérieure, le RIB réel nous révèle également l'augmentation du pouvoir d'achat à partir des gains au niveau des termes de l'échange (soit les gains attribuables à la différence entre les prix des exportations et des importations canadiennes).[2]

La figure 2-2 nous montre une comparaison entre le PIB réel et le RIB réel depuis 2000. Alors que les prix des produits de base et, par conséquent, les

[2] Pour un examen plus détaillé du PIB réel et une comparaison entre les tendances récentes du PIB réel au Canada et aux États-Unis, veuillez consulter la fiche d'information du DPB intitulée Le rendement économique récent du Canada qu'on a publiée le 10 mars 2009.

termes de l'échange ont augmenté entre 2002 jusqu'au milieu de 2008, le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises au Canada a connu une augmentation considérable, ce qui a donné lieu à l'apparition d'un écart positif entre le RIB réel et le PIB réel, qui a atteint un sommet au cours du deuxième trimestre de 2008. Compte tenu du repli rapide du prix des produits de base et de la baisse de valeur du dollar canadien qu'on a connus au cours des deux derniers trimestres, le RIB a chuté de 16,2 pour cent et de 12,3 pour cent au cours du 2008T4 et du 2009T1, respectivement (figure 2-1). Cette baisse est venue combler en majeure partie l'écart entre le PIB réel et le RIB réel, qui se trouve présentement environ au même niveau qu'au cours du deuxième trimestre de 2005, effaçant ainsi essentiellement quatre années de gains au niveau du pouvoir d'achat des ménages et des entreprises au Canada (figure 2-2).

Figure 2-2

PIB réel et RIB réel, 2000T1 à 2009T1

(Indice, 2000T1 = 100)

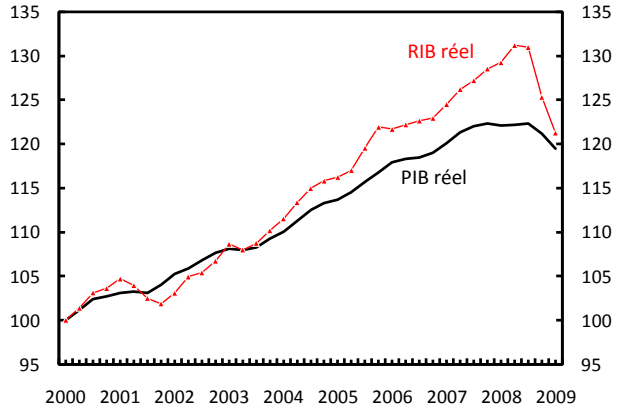

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Composants du PIB réel

La demande intérieure finale et l'investissement dans les stocks étaient faibles au cours du premier trimestre de l'année, mais ces baisses ont été compensées en partie par une diminution record des importations, ce qu'on ne devrait pas interpréter comme un signe de vigueur de l'économie intérieure. De façon précise, la demande intérieure finale a chuté de 5,7 pour cent au cours du premier trimestre de 2009, ce qui représente la plus importante baisse depuis le 1990T2, en raison d'une diminution des investissements commerciaux, de la construction résidentielle et des dépenses personnelles (tableau 2-1). Les investissements commerciaux ont été tout particulièrement faibles au niveau des machines et du matériel et dans le domaine de la construction non résidentielle, alors qu'ils ont chuté de 35,7 et 14,3 pour cent respectivement. L'investissement résidentiel a connu un repli pour le cinquième trimestre consécutif avec une baisse de 21 pour cent, qui est principalement attribuable à une diminution considérable des constructions résidentielles neuves. Enfin, les dépenses personnelles ont diminué pour un deuxième trimestre consécutif (-1,6 pour cent), alors que les consommateurs ont continué de reporter les achats de biens durables tout particulièrement, bien que tous les aspects des dépenses personnelles aient diminué au cours de ce trimestre.

Tableau 2-1

Sommaire des comptes nationaux

(Pour cent et points de pourcentage aux taux annuels)

	Croissance	Contribution à la Croissance
PIB réel	-5,4	-5,4
Demande intérieure finale	-5,7	-5,8
Consommation	-1,6	-0,9
Dépenses des administations publiques	1,2	0,3
Investissement résidentiels	-21,0	-1,5
Investissement des entreprises	-25,8	-3,8
Commerce nets	N.-A.	3,6
Exportations	-30,4	-11,1
Importations	-37,8	14,7
Investissement en stocks	N.-A.	-4,2
Divergence statistique	N.-A.	0,7
Addendum:		
Inflation du PIB	-6,5	N.-A.
PIB Nominal	-11,5	N.-A.
RIB réel	-12,3	N.-A.

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Nota: N.A. = non-applicable.

L'investissement dans les stocks a chuté au cours du premier trimestre de 2009, retirant ainsi 4,2

points de pourcentage de la croissance. Même s'il s'agissait de la première baisse de l'investissement dans les stocks depuis le deuxième trimestre de 2004, une baisse considérable des ventes a fait en sorte que le ratio entre les stocks et les ventes[3] a augmenté davantage au cours du premier trimestre, le propulsant ainsi à son niveau le plus élevé depuis le premier trimestre de 1999 (figure 2-3).

Figure 2-3

Investissement dans les stocks et ratio entre les stocks et les ventes

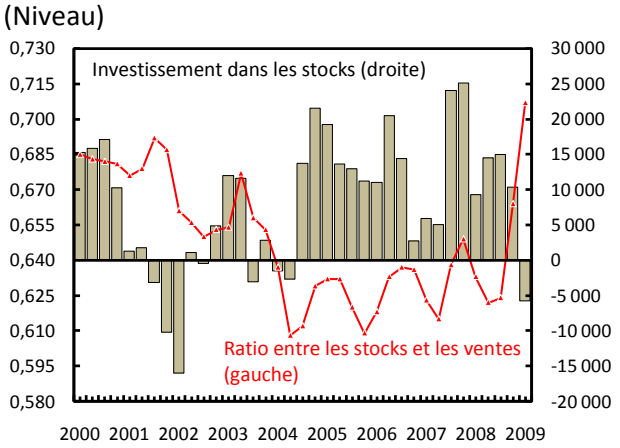

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Nota: Le ratio entre les stocks et les ventes se mesure en dollars nominaux et il s'agit des stocks divisés par le niveau des ventes. L'investissement dans les stocks s'exprime en millions de dollars enchaînés de 2002.

Enfin, les échanges nets (soit les exportations moins les importations) ont contribué pour 3,6 points de pourcentage à la croissance, compensant ainsi en partie la baisse de la demande intérieure finale et l'investissement dans les stocks. Même si les exportations canadiennes ont diminué de 30,4 pour cent au cours du premier trimestre, principalement en raison d'une baisse importante de la demande étrangère de produits automobiles, de biens industriels, de matières, de machines et de matériel, les échanges nets ont contribué de façon positive à la croissance du trimestre, alors que les importations ont diminué de 37,8 pour cent. Cette baisse des importations fut la plus importante jamais enregistrée, alors qu'elle est venue ajouter 14,7 points de pourcentage à la croissance du premier trimestre après avoir contribué pour 8,9 points de pourcentage à la croissance du trimestre précédent. De plus, les importations ont également apporté une contribution additionnelle plus importante que l'analyse de la demande et de l'offre du DPB nous aurait porté à croire compte tenu des mouvements observés au niveau de la demande intérieure finale, de l'investissement dans les stocks et des exportations.[4]

Actif et passif des ménages

La valeur nette des ménages canadiens a chuté de 1,3 pour cent au cours du premier trimestre après avoir diminué de 2,9 pour cent et de 4,6 pour cent au cours du 2008T3 et du 2008T4, respectivement. Comme Statistique Canada l'a souligné, la baisse de valeur nette par rapport au revenu disponible a été plus importante aux États-Unis qu'au Canada. Cependant, il est également important de ne pas négliger le fait que les ménages canadiens sont présentement très endettés. En fait, l'hypothèque et la dette attribuable aux prêts à la consommation atteignent à l'heure actuelle 128,3 pour cent du revenu disponible des particuliers pour les ménages canadiens (figure 2-4). Un tel niveau de la dette pourrait limiter les dépenses des consommateurs canadiens à compter de maintenant, en particulier lorsque la reprise aura débuté à l'échelle mondiale et au moment où les taux d'intérêts repartiront à la hausse après avoir connu des niveaux historiquement faibles

[3] Pour une analyse détaillée du ratio stocks-chiffre d'affaires, voir l'annexe A.

[4] Voir l'annexe B pour plus de détails sur l'analyse de l'offre et la demande du DPB.

Figure 2-4

Hypothèques et dettes attribuables aux prêts à la consommation par rapport au revenu disponible des particuliers

(Pour cent)

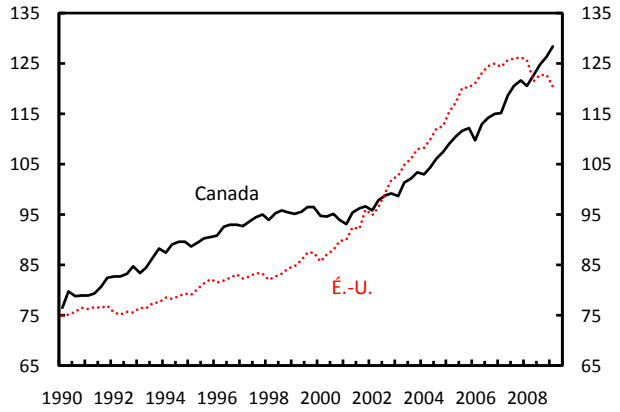

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Bureau de l'analyse économique; Haver Analytics

Nota: Calculé comme étant la somme de l'hypothèque et des prêts à la consommation des consommateurs divisée par le revenu disponible des particuliers. Les chiffres pour les ménages canadiens comprennent les entreprises individuelles, alors que les chiffres américains ne le font pas. Les chiffres américains comprennent les entreprises sans but lucratif, alors que les chiffres canadiens ne le font pas

B. Indicateurs économiques récents

Les indicateurs économiques récents nous ont procurés un portrait mitigé de la situation économique actuelle. Plusieurs économistes ont déclaré que les ventes de maisons, les ventes de véhicules motorisés, les livraisons manufacturières et le commerce de gros, ainsi que l'amélioration au niveau de la confiance des consommateurs et des entreprises constituent un signe d'un début de reprise. Cependant, d'autres indicateurs, comme le PIB mensuel, les exportations mensuelles de marchandises, les mises en chantier, la production de véhicules motorisés et l'emploi, nous portent à croire à des contractions additionnelles de l'économie canadienne.

Il est important de se rappeler que les indicateurs mensuels sont volatils, de sorte qu'on devrait les utiliser avec prudence afin de discerner les tendances au niveau de l'économie. De plus, il faudrait placer en perspective les variations considérables des indicateurs en tenant compte de l'histoire récente.

Marché de la main-d'œuvre

L'économie canadienne a connu une perte de 362 500 emplois nets depuis octobre dernier, ce qui équivaut à 2,1 pour cent du nombre total d'emplois (figure 2-5). Sur une base mensuelle, le rythme des pertes d'emploi a ralenti depuis le début de l'année, alors qu'on a constaté une baisse de 0,2 pour cent en mai comparativement à une baisse de 0,8 du nombre d'emplois en janvier.

La grande majorité des pertes d'emploi est survenue dans le secteur des biens (89 pour cent), alors que le secteur manufacturier et la construction représentent 90 pour cent des pertes dans ce secteur. L'emploi dans le secteur des services est demeuré essentiellement inchangé au cours de la même période, alors qu'il a diminué d'à peine 0,3 pour cent. Cependant, malgré le rendement relatif plus enviable du secteur des services, on a constaté de nombreuses pertes d'emplois dans certaines industries précises, comme le commerce de détail et de gros et les transports. Pour plus de détails sur les développements dans le marché de la main-d'œuvre, veuillez consulter la fiche d'information du DPB intitulée *Développement du marché du travail canadien,* rédigée par Stephen Tapp (juillet 2009).

Sur le plan provincial, 8 des 10 provinces ont connu une perte nette du nombre d'emplois depuis octobre. Cependant, en raison des pertes considérables d'emplois dans le secteur manufacturier, on attribue à l'Ontario une part disproportionnelle des récentes pertes d'emplois par rapport au nombre total d'emplois. De façon plus précise, l'économie ontarienne accuse une perte de 233 600 emplois, soit 64 pour cent de toutes les pertes d'emploi dans l'économie depuis octobre comparativement à sa part de 39 pour cent du nombre d'emplois. Par contre, la Saskatchewan et le Manitoba sont les deux seules provinces qui ont présenté des gains nets quant au nombre d'emplois au cours de la même période,

avec des augmentations de 0,7 et 0,2 pour cent respectivement.

Depuis octobre, les pertes d'emploi ont donné lieu à une augmentation considérable du nombre de chômeurs. Par conséquent, le taux de chômage a connu une hausse abrupte pour atteindre 8,4 pour cent en mai, soit le taux le plus élevé depuis 1998 (voir la figure 2-5).

Figure 2-5

Nombre d'emplois et taux de chômage

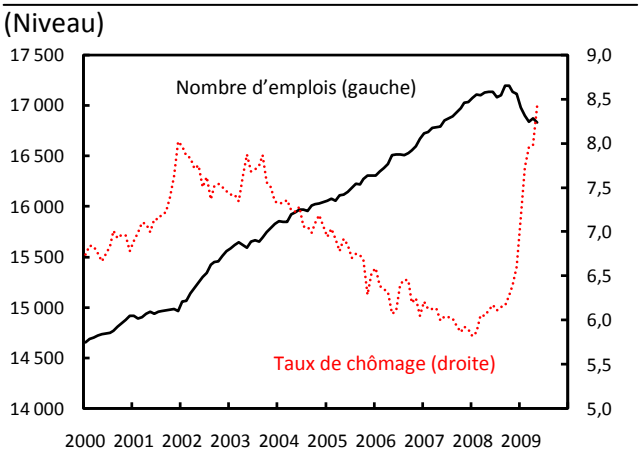

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Confiance des consommateurs et des entreprises

Les consommateurs tout comme les entreprises ont récemment affiché un regain de confiance. Dans le cas des consommateurs, celle-ci a augmenté de 14 points de pourcentage depuis le niveau le plus bas en décembre 2008. Cependant, le niveau de confiance des consommateurs et des entreprises est demeuré considérablement plus bas que la moyenne historique récente (figure 2-6).

Figure 2-6

Confiance des consommateurs et confiance des entreprises, 1980T1 au 2009T1

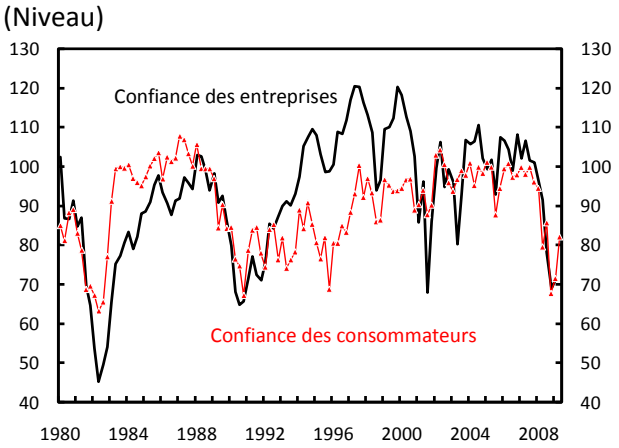

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Conference Board du Canada; Haver Analytics

Marché de l'habitation

Les ventes de maisons ont augmenté pendant quatre mois consécutifs, ce qui a permis de reprendre 61 pour cent du terrain perdu au cours de la période de mai 2007 à janvier 2009 (figure 2-7). Même si aucune augmentation n'a lieu en juin, on se retrouvera avec une augmentation de 159 pour cent par rapport au niveau observé au cours du premier trimestre. Cette croissance survient à une période où les taux hypothécaires ont atteint un creux historique, alors que les prix des maisons ont aussi grandement diminué.

Les nouvelles mises en chantier ont augmenté de 9,2 pour cent en mai, après une baisse de 19,7 pour cent en avril. Par conséquent, il est probable que le nombre de mises en chantier diminue au cours du deuxième trimestre, ce qui représenterait la cinquième baisse trimestrielle consécutive. L'augmentation qu'on a connue en mai pourrait signifier que les mises en chantier commencent à se stabiliser, mais à un niveau bien moins élevé que ce qu'on a constaté au cours des dix dernières années (figure 2-7). La Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) prévoit que le nombre de mises en chantier s'élèvera en moyenne à 146 000 unités au cours de la période de 2009-10 après avoir atteint une moyenne de

221 000 au cours de la période de 2002 à 2008.[5]

Figure 2-7

Nombre total de mises en chantier et ventes de maisons, janvier 2000 à juin 2009

(Milliers)

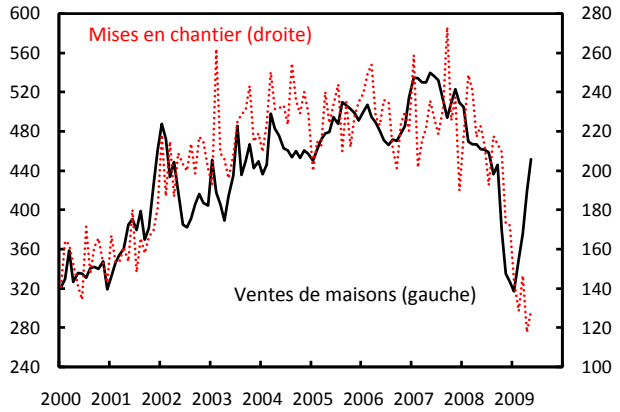

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Société canadienne d'hypothèque et de logement; Association canadienne de l'immeuble; Haver Analytics; Conference Board du Canada

Nota: Les mises en chantier sont exprimées en milliers d'unités qu'on ajuste chaque saison en fonction d'un taux annuel (échelle de droite).

Les ventes de maisons sont exprimées en milliers d'unités qu'on ajuste chaque saison en fonction d'un taux annuel (échelle de gauche).

PIB aux prix de base

L'activité économique réelle s'est contractée de 0,1 pour cent en avril, après une baisse de 0,3 pour cent en mars. La production manufacturière a diminué de 1,0 pour cent et le secteur de l'énergie a diminué de 0,5 pour cent. Ces baisses, avec un recul de 0,6 pour cent des ventes au détail, ont plus que compensé l'augmentation du commerce de gros et la production des agents immobiliers, qui ont augmenté de 0,5 et 8,2 pour cent, respectivement.

La contraction en avril représentait le neuvième mois consécutif de baisse du PIB aux prix de base, qui est maintenant à son niveau d'octobre 2006 (figure 2-8), ce qui porte à croire que les entreprises ont considérablement réduit la production face à une baisse de la demande pour leurs produits et services. Une grande partie de la baisse récente du PIB mensuel peut être attribuée à des réductions de production de véhicules automobiles, qui a diminué de 57 pour cent depuis le quatrième trimestre de 2006 (figure 2-9).

Le ratio entre les stocks et les ventes pour l'ensemble de l'économie a augmenté au cours du premier trimestre alors que la baisse des ventes a été supérieure à celle des stocks ce qui suggère que d'autres ajustements du niveau de la production pourraient suivre. Les fermetures de Chrysler en mai et en juin, ainsi que les arrêts de travail prévus à General Motors auront également un impact sur la production à court terme.

Figure 2-8

PIB mensuel aux prix de base, 2000 à 2009

(Niveau)

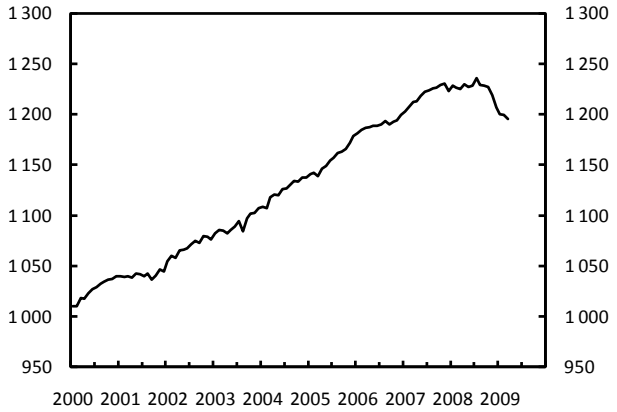

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Nota: Le PIB mensuel aux prix de base s'exprime en milliards de dollars enchaînés de 2002 et fait l'objet d'un ajustement saisonnier à un taux annuel.

Exportations de marchandises

Les exportations réelles ont diminué de 2,7 pour cent en avril, après avoir connu une baisse de 2,4 pour cent en mars, alors que les réductions de la production américaine ont été concentrées dans des secteurs qui sont particulièrement importants pour les exportations canadiennes. Depuis que la récession américaine a débuté en décembre 2007,

[5] Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Perspective du marché de l'habitation*, page 1.

les exportations de véhicules motorisés, de produits industriels, de machineerie et de matériel ont diminué de 48, de 21 et de 9,4 pour cent respectivement (figure 2-9). Alors que les exportations de ces composants ont connu sporadiquement des gains au cours des derniers mois, une augmentation soutenue de la demande étrangère sera nécessaire pour assurer une reprise concrète des exportations canadiennes.

Figure 2-9

Fabrication de véhicules motorisés et exportations réelles, 2000T1 au 2009T1

(Millions de dollars de 2002)

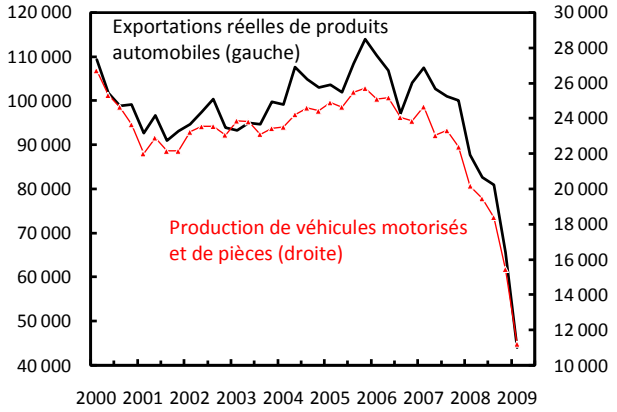

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Nota: Les deux séries présentent des données trimestrielles exprimées en millions de dollars enchaînés de 2002 et ajustés sur une base saisonnière aux taux annuels.

3. Perspective de l'économie canadienne

Le DPB interroge les prévisionnistes du secteur privé dans le cadre de l'élaboration des prévisions économiques et financières.[6] L'enquête du DPB de juin 2009 contient les réponses de dix prévisionnistes privés portant sur six variables économiques importantes, dont la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB, les taux d'intérêt de trois mois des bons du Trésor, les taux d'intérêt de 10 ans des bons du gouvernement, le taux de chômage et l'inflation de l'IPC. Le DPB interroge également les prévisionnistes du secteur privé sur leurs perspectives à court terme en ce qui concerne la croissance du PIB réel et l'inflation du PIB.

Perspective économique à court terme du 2009T2 au 2009T4

Croissance du PIB réel

La croissance du PIB réel au cours du quatrième trimestre de 2008 et du premier trimestre de 2009 (-3,7 et -5,4 pour cent, respectivement) a été plus faible que les prévisionnistes du secteur privé avaient prévu au moment de présenter le budget de 2009 (-2,3 et -2,6 pour cent, respectivement).

D'après l'enquête de 2009 du DPB, les prévisionnistes du secteur privé prévoient que le PIB réel connaîtra une baisse de 2,9 pour cent au cours du deuxième trimestre pour ensuite augmenter de 0,3 pour cent et de 2,6 pour cent au cours du troisième trimestre et du quatrième trimestre respectivement. La figure 3-1 nous montre, alors que la récession devrait prendre fin au cours du même trimestre que ce qu'on prévoyait dans le budget 2009, que le profil de croissance est considérablement plus faible au cours du deuxième trimestre (1,6 point de pourcentage de moins) et du troisième trimestre (1,5 point de pourcentage de moins) mais légèrement plus élevé au cours du quatrième trimestre (0,3 point de pourcentage de plus).

Inflation du PIB

L'inflation du PIB au quatrième trimestre de 2008 et du premier trimestre de 2009 a également été plus faible que prévu au moment de présenter le budget de 2009. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que le taux d'inflation du PIB atteigne -0,7 pour cent au cours du deuxième trimestre. Ce taux devrait atteindre 0,7 et 1,2 pour cent respectivement au cours des troisième et quatrième trimestres.

[6] Toutes les prévisions du secteur privé qui remontaient à moins de trois mois et qui étaient disponibles avant le 15 juin étaient comprises dans l'enquête de juin 2009.

Figure 3-1

Perspective à court terme de la croissance du PIB réel

(Pour cent, taux annuels)

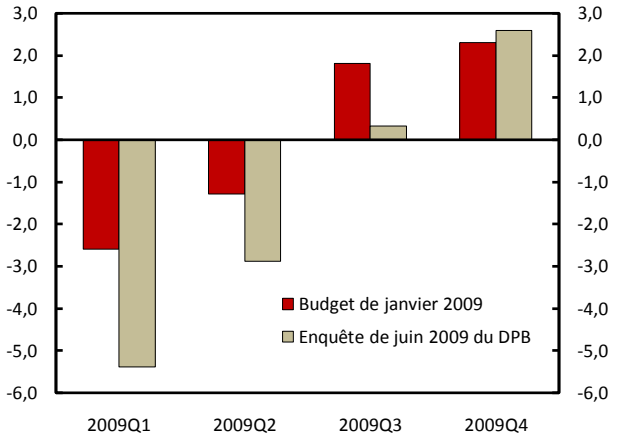

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics; Finances Canada

Tableau 3-1

Perspective de croissance du PIB réel

(Pour cent)

	2008	2009	2010	2011-2014
Budget de janvier 2009	0,7	-0,8	2,4	3,0
Enquête de juin 2009 du DPB	0,4	-2,4	2,2	3,4

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada

Perspective économique pour 2009-2014

Croissance du PIB réel

Reflétant des baisses supérieures aux prévisions du PIB réel au quatrième trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009, ainsi que des révisions aux perspectives de croissance jusqu'à la fin de 2009, on a révisé à la baisse la perspective du secteur privé en ce qui concerne la croissance du PIB réel en 2009, laquelle est passée de -0,8 pour cent au moment de déposer le budget 2009 à -2,4 pour cent si l'on se base sur l'enquête de juin 2009 du DPB (tableau 3-1). Il s'agirait ainsi du deuxième rendement annuel le plus faible depuis 1962, alors que le plus faible est survenu en 1982 à -2,9 pour cent. L'annexe C nous présente les résultats complets de l'enquête de juin 2009 du DPB et les prévisions pour chaque année.

Alors qu'on prévoit que la croissance s'améliorera aux É.-U. et à l'échelle mondiale au cours de la deuxième moitié de 2009 et jusqu'en 2010, la croissance du PIB réel au Canada devrait remonter à 2,2 pour cent en 2010, ce qui est légèrement inférieur aux taux de 2,4 pour cent qu'on prévoyait dans le budget 2009. Ceci étant dit, la perspective actuelle du secteur privé reflète les attentes en ce qui concerne l'impact des stimulants énoncés dans le budget 2009 sur la croissance du PIB réel, ce qui implique que les révisions à la baisse des perspectives de base étaient substantielles, venant ainsi plus que compenser les impacts positifs estimés des stimulants.

D'après l'enquête de juin 2009 du DPB, les prévisionnistes du secteur privé prévoient que la croissance du PIB réel atteindra en moyenne 3,4 pour cent au cours de la période de 2011-14, ce qui est supérieur à la prévision de 3,0 pour cent qu'on retrouve dans le budget. La prévision plus élevée à moyen terme reflète probablement les différences dans le contenu des enquêtes du ministère des Finances et du DPB.

À moyen terme (2011-2014), on s'attend à ce que la croissance du PIB réel dépasse les estimations de la croissance potentielle de l'économie canadienne, entraînant ainsi une baisse de l'écart de production, soit le pourcentage de différence entre le PIB réel et le PIB potentiel (figure 3-2).

Figure 3-2

Écart de production

(Pour cent du PIB potentiel)

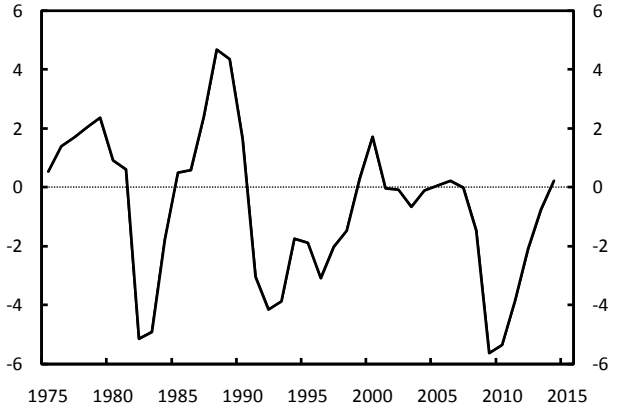

Sources: Finances Canada (1975-2007); Bureau du directeur parlementaire du budget (2008-2014)

D'après les estimations de l'écart de production de 2007 selon le ministère des Finances et prenant pour acquis que le PIB potentiel connaîtra une hausse de 1,9 pour cent par année (case 3-1), l'enquête de juin 2009 du DPB implique que l'économie canadienne devrait atteindre un creux (par rapport à son potentiel) à -5,6 pour cent en 2009 avant de retrouver sa capacité potentielle d'ici 2014. Sur une base cumulative, cela représente une perte de 267 milliards de dollars de production non réalisée (ajustée en fonction de l'inflation), ce qui ressemble au pourcentage de perte cumulative qu'on a connue au cours de la récession de 1990.

Case 3-1 : Croissance du PIB potentiel

Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'avril 2009, la Banque du Canada a révisé à la baisse son estimation de la croissance de la production potentielle, la faisant passer de 2,4 pour cent à 1,2 pour cent en 2009, de 2,5 pour cent à 1,5 pour cent en 2010, et de 2,5 pour cent à 1,9 pour cent en 2011. D'après la Banque, cette révision découle de changements importants au niveau de la structure de l'économie canadienne, ainsi que de la faiblesse cyclique qui sont venus réduire la croissance de la productivité de la main-d'œuvre. Dans ses analyses du budget 2009, le DPB a pris pour acquis que la croissance potentielle allait atteindre 2,4 pour cent, et ce, conformément aux estimations précédentes de la Banque du Canada. Reflétant les révisions à la baisse des estimations de la Banque et conformément aux estimations du secteur privé (comme l'estimation de TD Economics, qui chiffre la croissance potentielle du Canada à 2,0 pour cent), le DPB a évoqué une croissance potentielle de 1,9 pour cent par année, ce qui est 0,5 pour cent inférieur à son hypothèse antérieure. Le DPB prépare présentement ses propres estimations de la production potentielle et présentera les résultats de sa recherche lors des exposés à venir sur les tendances de l'économie nationale.

Inflation du PIB

L'inflation du PIB au cours du dernier trimestre de 2008 (-11,0 pour cent) et du premier trimestre de 2009 (-6,5 pour cent) était également bien plus faible que ce qu'avaient prévus les prévisionnistes du secteur privé au moment de préparer le budget 2009, en partie, malgré les attentes à l'effet que les prix des produits de base resteraient relativement faibles tout au long de l'année 2009 (par exemple, on prévoyait, dans le budget 2009, que les prix prévus du pétrole allaient atteindre en moyenne 50,2 dollars US le baril en 2009). Cependant, les prévisions annuelles de l'inflation du PIB en 2009 d'après les prévisionnistes du secteur privé ne semblent pas tenir pleinement compte de cette faiblesse.

Alors que les prix du pétrole ont présenté une tendance à la hausse depuis le dépôt du budget

2009, les baisses plus abruptes que prévu du déflateur du PIB qu'on a constatées jusqu'à présent ont poussé les prévisionnistes du secteur privé à réduire considérablement leurs prévisions relatives à l'inflation du PIB par rapport à ce qu'on retrouve dans le budget 2009. D'après l'enquête de juin 2009 du DPB, les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce que le taux d'inflation du PIB atteigne -2,5 pour cent en 2009 et 1,4 pour cent en 2010, comparativement à -0,4 pour cent et 1,7 pour cent respectivement dans le budget 2009. À moyen terme, soit d'ici 2011-2014, la perspective d'inflation du PIB d'après l'enquête de 2009 du DPB (2,1 pour cent en moyenne) demeure conforme à la prévision du budget 2009 (2,2 pour cent en moyenne).

Croissance du PIB nominal

En raison des révisions importantes à la baisse de croissance du PIB réel et de l'inflation du PIB, on a grandement révisé à la baisse la perspective de croissance du PIB nominal en 2009 et en 2010 par rapport aux hypothèses de planification ajustées pour tenir compte des risques sur lesquels reposait le budget 2009. D'après l'enquête de juin 2009 du DPB, la croissance du PIB nominal devait atteindre -4,8 pour cent en 2009 et 3,6 pour cent en 2010, ce qui est bien en-deçà des hypothèses de -2,7 pour cent et de 4,3 pour cent ajustées en fonction des risques qu'on retrouve respectivement dans le budget 2009 (tableau 3-2).[7] À moyen terme, soit en 2011-2014, la perspective de croissance du PIB nominal basée sur l'enquête de juin du DPB (5,6 pour cent en moyenne) n'est que très peu inférieure à la croissance présumée dans le budget 2009 (soit 5,7 pour cent en moyenne).

D'après l'enquête de juin 2009 du DPB, le niveau du PIB nominal – soit le paramètre le plus global de l'assiette fiscale du gouvernement – devrait être considérablement inférieur aux niveaux ajustés en fonction des risques dans le budget 2009, soit de 37 milliards de dollars (ou 2,4 pour cent) plus faible en 2009 à 71 milliards de dollars (ou 3,5 pour cent) plus faible en 2014 (tableau C-1 à l'annexe C).

Tableau 3-2

Perspective de croissance du PIB nominal

(Pour cent)

	2008	2009	2010	2011-2014
Budget de janvier 2009*	4,4	-2,7	4,3	5,7
Enquête de juin 2009 du DPB	4,4	-4,8	3,6	5,6

* Hypothèses de planification financière ajustées en fonction des risques dans le budget 2009

Sources : Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada

Taux d'intérêts

Le tableau 3-3 nous montre la perspective du secteur privé en ce qui concerne les taux d'intérêt à court et à long termes. Reflétant la baisse du taux du financement à un jour souhaité de la Banque du Canada à la limite inférieure réelle de 0,25 pour cent en avril 2009 et son engagement, tout dépendant de la perspective en ce qui a trait à l'inflation, de maintenir son taux politique à ce niveau jusqu'à la fin du mois de juin 2010, les prévisionnistes du secteur privé ont révisé à la baisse leurs prévisions des taux d'intérêts à court terme en 2009 et 2010 par rapport aux attentes qu'on entretenait au moment du budget 2009. D'après l'enquête de juin 2009 du DPB, les prévisionnistes s'attendent à ce que les taux d'intérêts à court terme atteignent en moyenne 0,4 pour cent en 2009 et 1,0 pour cent en 2010, ce qui représente respectivement 40 et 70 points de base de moins par rapport au budget 2009. La perspective à moyen terme des taux à court terme dans l'enquête de juin est légèrement inférieure en moyenne à ce qu'on prévoyait dans le budget 2009, et ce, si l'on se base sur une augmentation plus graduelle du taux politique de la Banque du Canada.

[7] Dans l'enquête de janvier 2009 du ministère des Finances, les pronostiqueurs du secteur privé prévoyaient une croissance du PIB nominal de l'ordre de 4,8 pour cent en 2008, de -1,2 pour cent en 2009 et de 4,2 pour cent en 2010.

Tableau 3-3

Perspective en matière de taux d'intérêts

(Pour cent)

	2008	2009	2010	2011-2014
Taux des bons de Trésor à 3 mois				
Budget de janvier 2009	2,3	0,8	1,7	4,0
Enquête de juin 2009 du DPB	2,3	0,4	1,0	3,8
Taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans				
Budget de janvier 2009	3,6	2,8	3,4	5,0
Enquête de juin 2009 du DPB	3,6	3,1	3,5	4,7

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada

D'après l'enquête de juin 2009 du DPB, les prévisionnistes du secteur privé prévoient que les taux d'intérêts à long terme en 2009 et 2010 seront légèrement plus élevés (30 points de base et 10 points de base respectivement) que ce qu'on prévoyait au moment du budget 2009. Cette augmentation reflète probablement les taux plus élevés que prévu des titres à long terme du gouvernement qu'on a récemment observés au Canada, ainsi qu'aux É.-U., et ce, conformément à l'appétit des investisseurs pour des valeurs plus à risque, à un retour des attentes relatives à l'inflation et à des perspectives d'une croissance économique améliorée. Cependant, les prévisionnistes du secteur privé ont réduit leurs perspectives à moyen terme en ce qui concerne les taux à long terme, alors que les taux repères de 10 ans du gouvernement du Canada s'élèvent en moyenne à 4,7 pour cent comparativement à 5,0 pour cent dans le budget 2009, et ce, conformément à un rythme plus graduel de resserrement de la politique monétaire.

Taux de chômage

Les prévisionnistes du secteur privé ont révisé à la hausse leur perspective en ce qui concerne le taux de chômage à court terme et à moyen terme[8].

[8] Pour plus de détails sur la perspective quant aux niveaux de chômage et d'emploi, voyez la fiche d'information du DPB intitulée *Développement du marché du travail canadien* par Stephen Tapp (juillet 2009).

D'après l'enquête de juin 2009 du DPB, les prévisionnistes prévoient un taux de chômage qui atteindra en moyenne 8,7 pour cent en 2009, pour atteindre ensuite en moyenne 9,4 pour cent en 2010, ce qui est bien plus que les taux de 7,5 et 7,7 pour cent qu'on prévoyait respectivement au moment de déposer le budget 2009 (tableau 3-4). Cette révision à la hausse reflète probablement des augmentations supérieures aux prévisions du taux de chômage depuis le dépôt du budget en janvier 2009, ainsi qu'une croissance plus faible de la production à court terme, ce qui entraînerait une baisse de la main-d'œuvre de la part des entreprises.

Tableau 3-4

Perspective du taux de chomage

(Pour cent)

	2008	2009	2010	2011-2014
Budget de janvier 2009	6,1	7,5	7,7	6,4
Enquête de juin 2009 du DPB	6,2	8,7	9,4	7,7

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Finances Canada

D'après les hypothèses du DPB, la perspective du secteur privé en juin en ce qui concerne le taux de chômage en 2009 implique que le niveau d'emploi d'ici la fin de 2009 serait caractérisé par près de 320 000 emplois de moins que ce qu'on prévoyait au moment du budget, alors que d'ici 2010, on se retrouverait avec presque 350 000 emplois de moins que la prévision au moment de présenter le budget 2009.

On prévoit ensuite que le taux de chômage diminuera graduellement pour se situer en moyenne à 7,7 pour cent au cours de la période de 2011-2014, alors qu'il restera environ 1,3 point de pourcentage plus élevé, en moyenne, que la prévision évoquée dans le budget 2009. La révision considérable à la hausse à moyen terme représente un changement marqué d'opinion comparativement aux attentes antérieures du secteur privé. D'après l'enquête de juin 2009 du DPB, les prévisionnistes s'attendent à un retour

plus graduel à leurs estimations à long terme ou 'structurelles' du taux de chômage, qui s'élevait habituellement entre 6,0 et 6,5 pour cent. Ce rythme plus lent pourrait refléter les attentes d'une restructuration plus difficile de l'économie canadienne, tout particulièrement dans les secteurs de l'automobile et la foresterie.

4. Principales hypothèses économiques et financières

Principales hypothèses économiques

Alors que l'enquête que le DPB a réalisée auprès des prévisionnistes du secteur privé nous apporte une perspective macroéconomique, l'élaboration de projections financières détaillées repose sur des hypothèses économiques additionnelles afin de produire des prévisions des assiettes fiscales individuelles. En effet, les revenus et les dépenses, qui font partie du PIB nominal, jouent un rôle important au niveau des projections financières, parce que les divers éléments du PIB sont taxés à des taux différents.

Auparavant, le DPB entretenait ce qu'il considérait comme étant des hypothèses relativement 'neutres' sur la composition du PIB nominal en préservant la stabilité relative des éléments du revenu faisant partie du PIB nominal près de leurs niveaux actuels pendant tout l'horizon de planification. Confronté aux récents mouvements dramatiques de certains de ces éléments et pour tenter de produire une perspective financière plus plausible, le DPB a révisé certaines de ses hypothèses concernant la composition du PIB sur le plan du revenu.[9] L'annexe D nous présente plus de détails sur ce changement au niveau des hypothèses.

Les figures 4-1 et 4-2 nous présentent les hypothèses du DPB touchant la part des traitements, des salaires et du revenu supplémentaire du travail faisant partie du PIB nominal et sur la part des bénéfices des sociétés (avant impôts) dans le PIB nominal par rapport à la période de projections du 2009T2 au 2014T4.

Après avoir atteint un sommet en 15 ans au cours du premier trimestre de 2009, le DPB a pris pour acquis que la part des traitements, des salaires et du revenu supplémentaire du travail – qui constitue la majeure partie de l'assiette fiscale prévue aux fins de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) – faisant partie du PIB nominal diminue graduellement de deux points de pourcentage environ au milieu de sa moyenne des 10 dernières années (51,2 pour cent) et de sa moyenne depuis le 1961T1.

Figure 4-1

Traitements, salaires et revenu supplémentaire du travail

(Pour cent du PIB nominal)

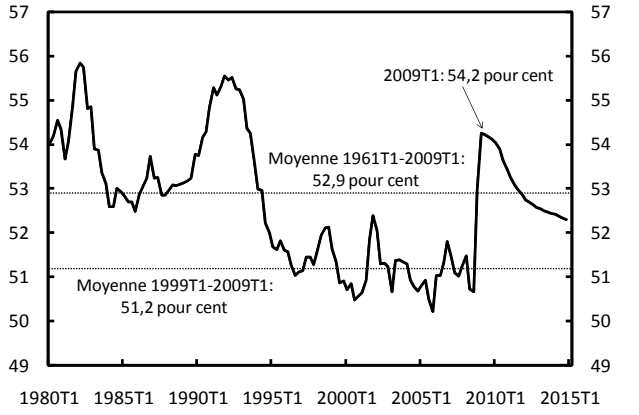

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Les bénéfices des sociétés par rapport au PIB nominal ont atteint un creux en 13 ans au cours du premier trimestre de 2009. Reflétant la baisse de la part des bénéfices des sociétés, le DPB a pris pour acquis que la part de ces bénéfices dans le PIB nominal augmente graduellement de presque 3

[9] Pour améliorer son analyse et ses projections, le DPB a demandé au ministère des Finances du Canada de produire des hypothèses sur les revenus et les dépenses entrant dans le cadre du PIB nominal (ainsi que les données permettant de calculer les taux d'imposition réels) qu'on a utilisés pour élaborer les projections financières advenant aucun changement de situation dans le budget 2009. Le Bureau du Conseil privé a jugé que cette information du Cabinet est confidentielle et c'est la raison pour laquelle on ne la présente pas ici.

points de pourcentage pour atteindre environ la valeur médiane entre sa moyenne des 10 dernières années (12,5 pour cent) et sa moyenne depuis le 1961T1.

Figure 4-2

Bénéfices des sociétés avant impôts

(Pour cent du PIB nominal)

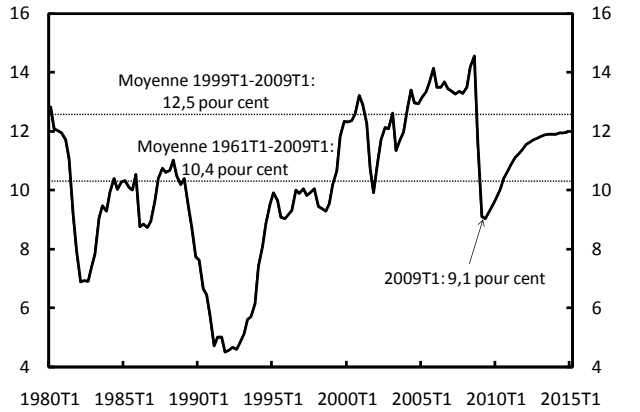

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Principales hypothèses financières

Le DPB a également révisé son taux d'imposition effectif sur le revenu des particuliers afin d'adopter un taux qui ressemble davantage à ce qu'on a connu au cours de la dernière récession et, par conséquent, un profil plus plausible pour les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers au cours de la période de projection actuelle. La figure 4-3 nous montre les données historiques et les prévisions du DPB en ce qui concerne le taux d'imposition effectif sur le revenu des particuliers. Une discussion détaillée de ce changement est présentée à l'annexe D.

Figure 4-3

Taux d'imposition effectif sur le revenu des particuliers

(Pour cent du revenu des particuliers)

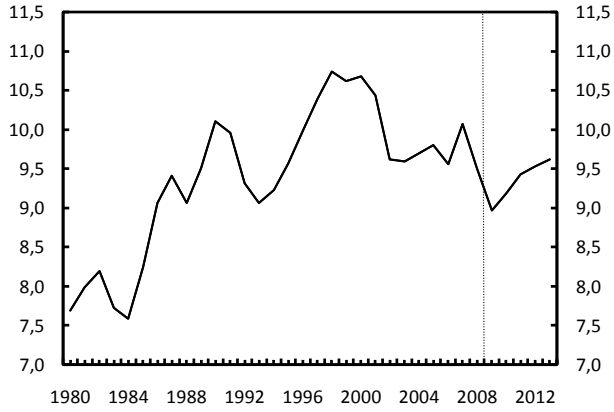

Sources: Statistique Canada; Bureau du directeur parlementaire du budget

Un dernier changement important au niveau des hypothèses servant de base aux projections financières qu'on retrouve dans ce rapport concerne le traitement des taux de cotisation à l'assurance d'emploi (AE). Dans les rapports précédents du DPB, on présumait que les taux de cotisation à l'AE allaient demeurer constants aux niveaux de 2009 tout au long de la période de projections. Compte tenu de l'important déficit qu'on prévoyait au cours des deux prochaines années, le DPB a révisé son hypothèse afin d'inclure l'augmentation du taux maximal des primes d'AE prévu dans la loi pour chacune des trois dernières années de la période de prévisions. Ce changement a permis d'amasser des recettes attribuables aux primes d'AE bien plus élevées qu'au cours de la dernière année de la période de projection que ce qu'on aurait obtenu si les taux étaient demeurés constants.

Ceci étant dit, l'impact sur l'équilibre budgétaire des révisions que le gouvernement a apportées aux hypothèses du DPB concernant la part du revenu du PIB, le taux d'imposition effectif sur le revenu des particuliers et le taux de cotisation à l'AE consiste à réduire l'équilibre budgétaire de 9,3 milliards de dollars en 2009-10 et de 1,5 milliard de dollars en 2013-14. Par conséquent, si le DPB n'avait pas modifié ses hypothèses, les recettes du

gouvernement auraient été de 9,3 milliards de dollars plus élevées en 2009-10 et de 1,5 milliard plus élevées en 2013-14.

5. Perspective financière pour 2008-09 à 2013-14

Si l'on se base sur la perspective financière révisée, les hypothèses à jour et les mesures post-budgétaires qu'on a annoncées, le DPB prévoit maintenant des déficits cumulatifs de 155,9 milliards de dollars au cours de la période de projection de 5 ans, dont un déficit maximal de 48,6 milliards de dollars (3,2 pour cent du PIB) en 2009-10, et ce, conformément au déficit de 50,2 milliards de dollars qu'on a prévu dans le rapport de juin du gouvernement (tableau 5-1).

On prévoit que le déficit s'améliorera faiblement en 2010-11, pour atteindre 41,3 milliards de dollars (2,6 pour cent du PIB) avant de descendre à 16,7 milliards de dollars (0,9 pour cent du PIB) au cours de la dernière année de la période de projection.

Les projections du déficit les moins élevées par rapport au budget 2009 atteignent en moyenne tout près de 15 milliards de dollars par année de moins pendant toute la période de projections. À court terme, un déficit plus considérable résulte principalement des mesures de dépenses adoptées après le budget 2009, alors que les déficits plus élevés au cours des dernières années de la période de projections sont grandement attribuables à des projections moins élevées des recettes provenant de l'impôt sur le revenu.

Tableau 5-1

Recettes, dépenses et solde budgétaires

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Revenus	233,7	223,4	235,6	250,3	265,6	280,7
Total des charges	237,2	272,0	277,0	277,9	287,2	297,4
Solde budgétaire	**-3,5**	**-48,6**	**-41,3**	**-27,6**	**-21,6**	**-16,7**
Dette fédérale	461,1	509,7	551,0	578,7	600,3	617,0
Pourcentage du PIB						
Solde budgétaire	-0,2	-3,2	-2,6	-1,7	-1,2	-0,9
Dette fédérale	28,8	33,5	34,9	34,7	33,8	33,0
Budget de janvier 2009						
Solde budgétaire	-1,1	-33,7	-29,8	-13,0	-7,3	0,7

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Perspective des recettes budgétaires

La prévision du DPB en ce qui concerne les recettes budgétaires a grandement diminué au cours des dernières années de la période de projection comparativement à son rapport de janvier 2009 et à son budget 2009 (tableau 5-2). On prévoit que les recettes budgétaires totales seront de 2,6 milliards de dollars inférieures en 2008-09 par rapport à ce qu'on annonce dans le budget 2009, alors que cet écart augmentera à 13,6 milliards de dollars au cours du dernier exercice de la période de projection. Cet écart est principalement attribuable aux différences importantes des projections de recettes attribuables à l'impôt des particuliers et à l'impôt des sociétés. Cependant, ces différences sont compensées en partie par une croissance grandement supérieure aux prévisions des recettes attribuables aux primes d'AE résultant d'un changement au niveau des hypothèses du DBP en ce qui concerne l'augmentation des taux des primes d'AE au cours de l'horizon de planification.

Tableau 5-2

Recettes budgétaires

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**233,7**	**223,4**	**235,6**	**250,3**	**265,6**	**280,7**
Budget de janvier 2009	236,4	224,9	239,9	259,4	276,4	294,3
Différence	-2,6	-1,5	-4,3	-9,1	-10,8	-13,6

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers

Tableau 5-3

Recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**116,0**	**110,0**	**116,6**	**125,3**	**133,8**	**141,7**
Budget de janvier 2009	117,1	110,3	117,9	125,8	136,1	146,0
Différence	-1,0	-0,3	-1,3	-0,6	-2,2	-4,3

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

On prévoit que les recettes fiscales sur le revenu des particuliers augmenteront de 2,9 milliards de dollars pour atteindre 116 milliards de dollars en 2008-09 avant de redescendre à 110 milliards de dollars en 2009-10 (tableau 5-3). La baisse attendue en 2009-10 reflète la faible croissance des revenus personnels et les stimulants de près de 5,6 milliards de dollars au niveau de l'impôt sur le revenu des particuliers qu'on a adoptés dans le budget 2009. On prévoit donc que les recettes à ce niveau augmenteront au taux d'environ 6,5 pour cent par année en moyenne d'ici la fin de la période de prévision, alors que les revenus des particuliers rebondiront.

La projection du DPB concernant les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers a été revue considérablement à la baisse depuis son rapport de janvier, parce qu'on a révisé les estimations du taux effectif et inclus les mesures touchant l'impôt sur le revenu des particuliers dans le budget 2009. La révision des taux effectifs par le DPB avait pour but d'adopter des taux qui ressemblent plus étroitement à ce qu'on a connu au cours de la dernière récession et, par conséquent, un profil plus plausible de recettes attribuables à l'impôt sur le revenu des particuliers au cours de la période de projections actuelle. Voir à ce sujet une discussion plus détaillée à l'annexe D.

Recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés

Tableau 5-4

Recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**30,0**	**23,7**	**25,9**	**27,2**	**27,6**	**29,7**
Budget de janvier 2009	31,8	26,4	30,8	35,4	36,2	39,5
Différence	-1,7	-2,7	-4,8	-8,2	-8,7	-9,8

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

On prévoit que les recettes attribuables à l'impôt sur le revenu des sociétés connaîtront une baisse abrupte en 2008-09 pour descendre à 30 milliards de dollars, suivie d'une seconde baisse à 23,7 milliards de dollars en 2009-10. On s'attend ensuite à ce que ces recettes rebondissent pour atteindre 29,7 milliards de dollars d'ici 2013-14 alors que les sociétés retrouveront la voie de la rentabilité. Cependant, les recettes sont atténuées par la mise en œuvre de la réduction planifiée à venir au niveau des taux d'imposition sur le revenu des sociétés, qui doivent descendre à 15 pour cent d'ici 2011-12, alors qu'ils se situent présentement à 19,0 pour cent en 2009-10.

Comme on peut le constater au tableau 5-4, le DPB prévoit présentement que les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés resteront bien en-deçà des niveaux prévus dans le budget 2009, soit à 9,8 milliards de dollars de moins d'ici 2013-14. Cette différence est probablement attribuable à trois facteurs, soit i) la perspective d'un PIB nominal plus faible, ii) une part moins élevée des bénéfices des sociétés qu'on évoque dans le PIB hypothétique et iii) à des taux d'imposition effectifs présumés qui seront probablement inférieurs d'après le DPB. La figure 5-1 ci-dessous nous présente les recettes projetées de l'impôt sur le revenu des sociétés par rapport au PIB dans l'histoire, d'après le DPB et en

vertu du budget 2009. Comme on peut le constater sur cette figure, la projection des recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés d'après le DPB demeure relativement stable par rapport au PIB, alors que les augmentations de la part du revenu des sociétés sont compensées par l'adoption de réductions des taux d'impositions prévus dans la loi. Dans le budget 2009, on présume que le rebondissement sera bien plus vigoureux en raison d'un rebondissement bien plus fort que prévu au niveau des bénéfices des sociétés ou d'un impact possiblement plus limité des réductions des taux prévus dans la loi.

Figure 5-1

Recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés

(Pourcentage du PIB nominal)

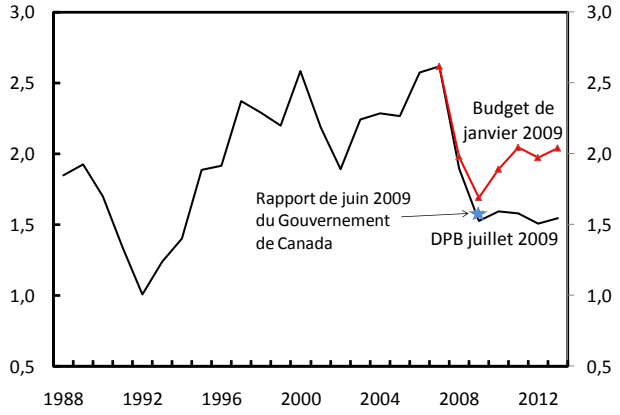

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Recettes attribuables à la taxe sur les produits et services

Les recettes attribuables à la taxe sur les produits et services (TPS) devraient descendre à 25,3 milliards de dollars en 2008-09 comparativement à 29,9 milliards de dollars en 2007-08 si l'on se base sur les résultats à ce jour de La revue financière. Le DPB prévoit que les recettes de la TPS rebondiront au même titre que les dépenses des consommateurs à compter de 2009-10, pour augmenter ainsi à 26,7 milliards de dollars. On prévoit que les recettes atteindront les 31,9 milliards de dollars d'ici le dernier exercice de la période de projection (tableau 5-5).

Tableau 5-5

Recettes attribuables à la taxe sur les produits et services

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**25,3**	**26,7**	**27,5**	**29,0**	**30,4**	**31,9**
Budget de janvier 2009	26,4	25,8	27,3	29,5	31,3	33,0
Différence	-1,1	0,9	0,2	-0,5	-0,9	-1,1

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Comparativement au budget 2009 les recettes de TPS sont près de 1 milliard de dollars plus faibles pour les dernières années de la période de projection probablement en raison de la faiblesse prévue des dépenses des consommateurs.

Recettes des primes d'assurance-emploi

On prévoit que les recettes attribuables aux primes d'AE demeureront relativement inchangées à près de 17 milliards de dollars jusqu'en 2010 avant d'augmenter de près de 3 milliards de dollars par année au cours des trois dernières années de la période de projection (tableau 5-6). Cette augmentation sera attribuable à un rebondissement de la croissance au niveau de l'emploi et des traitements, ainsi qu'à des augmentations annuelles présumées de 0,15 $ des primes d'AE, soit le maximum permis en vertu de la loi actuelle, à compter de 2011. Dans le budget 2009, on annonçait que le gouvernement allait maintenir les taux des primes aux niveaux de 2008 en 2009 et en 2010.

Tableau 5-6

Recettes des primes d'assurance-emploi

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**16,7**	**16,8**	**17,7**	**20,3**	**23,3**	**26,3**
Budget de janvier 2009	16,6	16,8	17,3	18,4	19,7	20,4
Différence	0,1	0,0	0,4	1,9	3,6	5,9

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Le changement d'hypothèse du DPB, qui abandonne l'idée de taux statiques pendant toute la période de projection, avait pour but de rendre ses projections conformes à la loi actuelle, tout particulièrement compte tenu de l'augmentation du déficit prévu au niveau du compte d'AE au cours des deux prochaines années en raison de versements de prestations plus élevés que prévus. Malgré l'augmentation du taux des primes et excluant le coût des dépenses prévues dans le budget 2009 qu'on ne pourra récupérer en augmentant le taux des primes, on prévoit que le compte d'AE sera déficitaire tout au long de la période de projection.

Ce changement d'hypothèse nous procure des recettes attribuables aux primes d'AE bien plus élevées que ce qu'on prévoit dans le budget 2009 (5,9 milliards de dollars). La différence entre la projection du DPB et le budget 2009 reflète probablement l'écart au niveau des hypothèses touchant les taux de primes et/ou la croissance des salaires et le nombre d'emplois. Le DPB n'a pas accès aux hypothèses des projections gouvernementales.

Toutes les autres recettes

Tableau 5-7

Toutes les autres recettes

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**45,6**	**46,3**	**47,9**	**48,6**	**50,5**	**51,1**
Budget de janvier 2009	44,5	45,7	46,6	50,3	53,1	55,5
Différence	1,1	0,6	1,3	-1,8	-2,6	-4,4

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Les prévisions du DPB en ce qui concerne tous les autres éléments de recettes demeurent considérablement moins élevées (4,4 milliards de dollars) que ce qu'on prévoit dans le budget 2009 pour la dernière année de la période de projection (tableau 5-7). Dans la prévision du DPB, la plupart des éléments des autres recettes augmentent en fonction du PIB nominal, soit la population plus l'inflation. Le DPB n'inclut pas les 2 milliards de dollars proposés de gains prévus attribuables à la vente de biens dans ses autres prévisions de recettes, puisqu'on n'a pas encore divulgué les détails du calcul du gain prévu.

Perspectives des dépenses budgétaires

On prévoit que les dépenses consacrées aux programmes seront considérablement plus élevées par rapport au budget 2009, et ce, principalement en raison des mesures annoncées depuis le budget 2009 et plus élevées que les versements de prestations d'AE qu'on prévoyait auparavant en raison d'un taux de chômage plus élevé que prévu (tableau 5-8).

Tableau 5-8

Dépenses consacrées aux programmes

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**206,2**	**242,7**	**244,6**	**241,1**	**247,3**	**255,7**
Budget de janvier 2009	206,8	229,1	236,5	235,1	244,5	254,1
Différence	-0,5	13,6	8,1	6,0	2,8	1,7

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Dépenses directes consacrées aux programmes

La prévision des dépenses directes consacrées aux programmes (DDP) qu'on retrouve dans le budget 2009, ajustée pour en retirer les économies que le gouvernement a enregistrées mais qu'on n'a pas encore identifiées, constitue la projection sous-jacente du DPB en ce qui concerne ces dépenses. Dans le tableau 5-9, on souligne ces points, incluant les nouvelles mesures annoncées, ainsi que les changements des hypothèses sous-jacentes réalisées par le ministère des Finances, ce qui influence la prévision des DDP.

Tableau 5-9

Dépenses directes consacrées aux programmes – changements suivant le budget

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DDP sous-jacentes	99,6	114,7	117,8	114,0	118,0	122,4
Noveaux mesures						
Prêts autos		8,0				
TCS augmentation		0,5				
Harmonization TPS Ontarienne			3,0	1,3		
Initiative forestière			0,4	0,4	0,3	
Rapport juin 2009	-1,2	0,6				
DPB juillet 2009 DDP	**98,4**	**123,7**	**121,2**	**115,7**	**118,3**	**122,4**

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Les nouvelles mesures comprennent les 8 milliards de dollars d'aide à l'industrie automobile et le 0,5 milliard de dollars en paiement complémentaire au transfert en santé du Canada qu'on devra verser au gouvernement de l'Ontario et qu'on a annoncé dans le rapport de juin 2009 du gouvernement, ainsi que les 4,3 milliards de dollars de paiements remis au gouvernement de l'Ontario afin de compenser les coûts associés à l'adoption d'une taxe à valeur ajoutée harmonisée et le milliard de dollars pour le secteur forestier, soit le *Programme d'écologisation des pâtes et papiers*, qu'on annonçait le 17 juin 2009.[10] Les changements au niveau de la prévision des DDP sous-jacentes déclarées dans le rapport de juin 2009 du gouvernement influencent également la perspective en ce qui concerne ces dépenses. On se retrouve ainsi avec une perspective de DDP qui est de 11,1 milliards de dollars plus élevée en 2009-10 et de 4,9 milliards de dollars plus élevée en 2010-11 que ce qu'on avait prévu dans le budget 2009 (tableau 5-10).

Tableau 5-10

Dépenses directes consacrées aux programmes

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**98,4**	**123,7**	**121,2**	**115,7**	**118,3**	**122,4**
Budget de janvier 2009	99,6	112,7	116,3	112,9	117,4	121,8
Différence	-1,2	11,1	4,9	2,7	0,9	0,6

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Principaux transferts aux individus

Les principaux transferts aux individus comprennent les prestations aux personnes âgées, les versements de prestations d'AE, ainsi que les prestations aux enfants. On prévoit que les principaux transferts aux individus seront de 2,2 milliards de dollars plus élevés en 2009-10, de 3,1 milliards de dollars plus élevés en 2010-11 et de 3,5 milliards de dollars plus élevés en 2011-12 (tableau 5-11). Les paiements de transfert plus élevés sont entièrement attribuables à l'augmentation des versements prévus de prestations d'AE en raison du nombre plus élevé que prévu de chômeurs pendant la période de projection.

Tableau 5-11

Principaux transferts aux individus

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**61,3**	**68,6**	**71,2**	**71,5**	**73,1**	**74,7**
Budget de janvier 2009	60,9	66,4	68,1	68,0	70,3	72,6
Différence	0,4	2,2	3,1	3,5	2,8	2,1

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Principaux transferts aux autres paliers de gouvernement

On prévoit que les principaux transferts aux autres paliers de gouvernement seront de 1 milliard de dollars inférieurs au montant projeté dans le

[10] On présume que le profil du Programme d'écologisation des pâtes et papiers sera réparti environ à parts égales entre les trois années au cours desquelles les entreprises sont admissibles à un financement. Le profil d'harmonisation de la TPS est basé sur le Protocole d'accord en vue de la conclusion d'une entente intégrée globale de coordination fiscale Canada-Ontario.

budget 2009 d'ici la fin de la période de projection, et ce, principalement en raison d'une réduction prévue des paiements de péréquation attribuable à une croissance moins élevée du PIB nominal en fonction duquel les paiements sont indexés (tableau 5-12).

Tableau 5-12

Principaux transferts aux autres paliers de gouvernement

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**46,5**	**50,4**	**52,2**	**54,0**	**55,9**	**58,7**
Budget de janvier 2009	46,3	50,1	52,1	54,2	56,9	59,7
Différence	0,2	0,3	0,1	-0,3	-0,9	-1,0

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Frais de la dette publique

On prévoit que les frais de la dette publique seront légèrement moins élevés au cours des trois premières années de la période de projection, et ce, en raison des taux d'intérêt plus bas que prévu, mais un peu plus élevés d'ici 2013-14 (2,1 milliards de dollars), alors que les niveaux croissants de la dette commenceront à susciter des coûts de service plus élevés (tableau 5-13).

Tableau 5-13

Frais de la dette publique

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
DPB juillet 2009	**31,0**	**29,3**	**32,4**	**36,8**	**39,9**	**41,7**
Budget de janvier 2009	30,7	29,5	33,3	37,2	39,2	39,6
Différence	0,3	-0,2	-0,8	-0,4	0,7	2,1

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Estimations du solde budgétaire structurel

Puisqu'il n'existe aucune estimation accessible au public pour aider à évaluer la situation budgétaire projetée au cours du cycle, le DPB a élaboré une approche visant à produire des estimations approximatives des équilibres budgétaires 'structurels' ou ajustés de façon cyclique. Le tableau 5-14 nous présente les estimations à jour du DPB concernant l'équilibre budgétaire structurel du gouvernement au cours de la période de 2008-09 à 2013-14 en se basant sur l'hypothèse révisée d'une croissance de l'ordre de 1,9 pour cent de la production potentielle et en intégrant de nouveaux paramètres financiers.

De plus, compte tenu de l'augmentation substantielle des frais de la dette publique et pour harmoniser davantage l'approche du DPB avec les pratiques en vigueur à l'OCDE, le DPB a révisé son hypothèse en ce qui a trait aux frais de la dette publique.[11] Plutôt que de prendre pour acquis que les frais de la dette publique resteront constants à leur niveau de 2007-08 au cours de la période de projection (soit pour tenter d'identifier les éléments cycliques et structurels des frais de la dette), les estimations actuelles du DPB reposent sur les frais projetés de la dette publique (tableau 5-13). Ce traitement est conforme au point de vue de l'OCDE selon laquelle les frais de la dette ne sont pas cycliques.[12] Enfin, le DPB a maintenu son hypothèse d'une inflation annuelle de 2,1 pour cent du PIB, et ce, conformément à la prévision moyenne de juin 2009 du DPB tout au long de la période de 2011-2014.

[11] Cette hypothèse révisée est également conforme à la méthodologie de Finances Canada. L'approche qu'utilisent Stephen Murchison et Janine Robbins dans le document de travail de 2003-06 du ministère des Finances du Canada ne tient pas compte des frais de la dette au niveau du processus d'ajustement cyclique.

[12] En vertu de l'hypothèse précédente des frais constants de la dette publique d'après le DPB, les déficits structurels estimés atteindraient en moyenne 4,1 milliards de dollars au cours de la période de 2009-10 à 2013-14.

Tableau 5-14

Soldes budgétaires structurel et cyclique

(milliards de dollars)

	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Solde budgétaire	-3,5	-48,6	-41,3	-27,6	-21,6	-16,7
Solde budgétaire structurel	4,8	-0,1	-2,6	-7,3	-11,8	-11,9
Solde budgétaire cyclique	8,3	-48,5	-38,7	-20,3	-9,8	-4,8

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget

Même si on constate un degré élevé d'incertitude entourant les estimations de la production potentielle et des soldes budgétaires structurels, les calculs approximatifs du DPB nous portent à croire que le budget ne présentera pas un équilibre structurel à moyen terme. Ceci étant dit, les déficits structurels prévus en 2012-13 et en 2013-14 sont faibles comparativement à la taille de l'économie.[13] En effet, ces déficits totalisent moins de 1 pour cent du PIB (potentiel) à chaque année. En comparaison, Finances Canada estime (en se basant sur les comptes nationaux, de sorte qu'une comparaison stricte est impossible) qu'au cours des périodes de 1981-86 et 1990-95, les déficits structurels s'élevaient respectivement à 5,3 et 4,0 pour cent du PIB (potentiel).

Cependant, il est important de souligner que dans une grande mesure, le DPB a simplement adopté les projections des dépenses sous-jacentes des programmes du gouvernement pour représenter les dépenses structurelles. Par conséquent, les estimations du DPB dépendent de la croissance au niveau des dépenses, ce qui représente en moyenne moins de 4 pour cent au cours des quatre dernières années de la période de projection, soit bien en-dessous des taux historiques et du taux de croissance projeté de l'économie. De plus, la projection de déficits structurels relativement faibles est évidemment conditionnelle à ce que le gouvernement s'assure qu'aucun des stimulants d'une durée limitée qu'on retrouve dans le budget 2009 ne devienne structurel. Si certaines de ces mesures devenaient effectivement permanentes, tout le reste étant inchangé, on se retrouverait avec des déficits structurels plus élevés.

6. Risques à la perspective financière

Les risques entourant les projections des recettes, des dépenses et des équilibres budgétaires d'après le DPB concernent principalement les risques au niveau de la perspective économique, la relation incertaine entre les taux d'imposition et les assiettes fiscales, ainsi que la capacité du gouvernement de mettre véritablement en œuvre son plan de dépenses.

Même si l'enquête que le DPB a réalisée en juin 2009 auprès des prévisionnistes du secteur privé nous procure une base macroéconomique raisonnable aux fins de la planification financière, il existe des risques négatifs et positifs en ce qui concerne la perspective économique du secteur privé. Sur le plan positif, le risque principal consiste dans ce que la croissance du PIB réel pourrait être plus faible que ce que prévoient actuellement les prévisionnistes du secteur privé, reflétant ainsi la possibilité que le repli de l'économie à l'échelle mondiale, tout particulièrement en raison de sa nature synchronisée et financière, soit plus prononcé ou plus prolongé.[14]

[13] Le DPB estime l'écart de production à -2,1 pour cent en 2012, à -0,8 pour cent en 2013 et à 0,2 pour cent en 2014. Afin de vérifier le caractère raisonnable des estimations de l'équilibre budgétaire cyclique, le DPB a comparé ses estimations aux estimations implicites de la sensibilité de l'équilibre budgétaire à l'écart de production d'après Finances Canada. D'après la sensibilité estimée de Finances Canada, on se retrouverait avec des déficits cycliques légèrement moins élevés et, par conséquent, avec des déficits structurels légèrement plus élevés (environ 0,4 milliard de dollars de plus au cours de la période de 2011-12 à 2013-14).

[14] La recherche réalisée récemment par Clasesens et al, *What Happens During Recession, Crunches and Busts?* (2008, FMI WP/08/274) et par Reinhart and Rogoff, *The Aftermath of Financial Crisis* (2008) constitue une analyse des preuves à la grandeur du pays et nous révèle que les récessions attribuables à des facteurs financiers, au crédit ou à l'habitation sont habituellement plus longues et plus intenses. Au chapitre trois du document *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2009 du FMI, on examine les récessions et les reprises dans les économies avancées et on constate que la récession actuelle sera probablement bien plus longue et prononcée qu'à l'habitude.

Sur le plan positif, la perspective en ce qui a trait à l'inflation du PIB pourrait dépasser les prévisions du secteur privé qu'on retrouve dans l'enquête de juin 2009 du DPB, reflétant ainsi l'incertitude d'un mappage des prix prévus des marchandises et de l'évolution des termes de l'échange dans les prévisions d'inflation du PIB. Les nouvelles économies du marché pourraient également connaître une reprise plus rapide que ce qu'on prévoit, entraînant ainsi les prix des produits de base à des niveaux plus élevés et exerçant une pression à la hausse sur l'inflation du PIB au Canada.

À l'heure actuelle, la perspective économique demeure grandement incertaine. Le DPB considère que les risques entourant la croissance réelle du PIB et l'inflation du PIB impliquent que les risques entourant la perspective d'une croissance nominale du PIB – soit la croissance de la mesure la plus générale de l'assiette fiscale du gouvernement – sont relativement identiques. Ceci étant dit, on constate une divergence d'opinion considérable entre les prévisionnistes du secteur privé (tableau 6-1).

Tableau 6-1

Enquête de juin 2009 du DPB

(Pour cent)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Croissance du PIB réel						
Prévision moyenne	-2,4	2,2	3,5	3,8	3,3	2,9
Prévision haut	-1,7	3,0	3,8	4,5	3,8	3,1
	(0,7)	*(1,5)*	*(1,8)*	*(2,5)*	*(3,0)*	*(3,2)*
Prévision bas	-2,7	1,3	3,0	3,2	3,1	2,7
	(-0,3)	*(-1,2)*	*(-1,7)*	*(-2,2)*	*(-2,4)*	*(-2,6)*
Inflation du PIB						
Prévision moyenne	-2,5	1,4	2,1	2,5	2,0	1,9
Prévision haut	-1,2	2,5	2,5	3,1	2,2	1,9
	(1,3)	*(2,4)*	*(2,7)*	*(3,4)*	*(3,5)*	*(3,5)*
Prévision bas	-4,8	-1,8	1,4	2,0	1,8	1,9
	(-2,4)	*(-5,5)*	*(-6,2)*	*(-6,6)*	*(-6,8)*	*(-6,8)*

Nota: Les chiffres entre parenthèses représentent l'écart de pourcentage du niveau prévu du PIB réel/prix de PIB des prévisions maximales/minimales par rapport au niveau prévu correspondant basé sur la prévision moyenne.

Source : Bureau du directeur parlementaire du budget

De plus, alors que les risques au niveau de la croissance du PIB nominal semblent présenter un équilibre approximatif, les implications financières de ces risques ne sont pas symétriques. En outre, même si les risques pour la croissance du PIB nominal semblent être à peu près en équilibre, les implications fiscales de ces risques ne sont pas symétriques, et donc ne fournissent pas une compensation. Autrement dit, une baisse de la croissance du PIB réel pourrait être compensée par une hausse de l'inflation du PIB en laissant inchangée la croissance du PIB nominal, mais le solde budgétaire du gouvernement serait (négativement) affecté, puisque les chocs à la croissance du PIB réel ont généralement un plus grand impact budgétaire que les chocs à l'inflation du PIB.

Pour illustrer les implications financières possibles des risques économiques qu'on a identifiés ci-dessus et pour mesurer le degré de sensibilité des projections financières de base du DPB, celui-ci a estimé les impacts sur l'équilibre budgétaire des chocs économiques attribuables : 1) à une réduction permanente de 1 pour cent du PIB réel; et 2) à une augmentation permanente de 1 pour cent du déflateur du PIB, dans les deux cas, par rapport à la projection basée sur les prévisions moyennes du secteur privé dans l'enquête de juin 2009 du DPB (tableau 6-2).

Tableau 6-2

Impacts estimés des chocs économiques sur le solde budgétaire

(milliards de dollars)

	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Réduction de 1% du PIB réel	-3,1	-3,2	-3,4	-3,6	-3,9
Réduction de 1% du prix de PIB	+1,5	+1,5	+1,7	+1,9	+2,2

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget

On estime l'impact d'une réduction de 1 pour cent du PIB réel en prenant pour acquis que le niveau d'emplois est également plus faible. On présume que les primes d'AE demeurent à leurs niveaux actuels dans la projection de référence. La réduction du PIB réel a pour effet de réduire le

revenu imposable, alors que les versements d'AE augmentent en même temps que le nombre d'emplois, ce qui contribue ensemble à réduire le solde budgétaire du gouvernement de 3,1 milliards de dollars en 2009-10. Alors que la détérioration du solde budgétaire vient ajouter au choc de la dette, les intérêts accrus versés contribuent à réduire l'équilibre budgétaire de 3,9 milliards de dollars en 2013-14.

On estime l'impact d'une augmentation de 1 pour cent des prix du PIB (soit le déflateur du PIB) en prenant pour acquis que l'indice des prix à la consommation (IPC) est également plus élevé de façon permanente, et ce, conformément au choc des prix du PIB. On suppose une fois de plus que les primes d'AE restent aux niveaux évoqués dans la projection de référence. L'augmentation des prix du PIB entraîne une hausse du revenu imposable, mais les paiements d'AE augmentent légèrement, ce qui reflète des prestations accrues basées sur des traitements et des salaires plus élevés. Les paiements de sécurité de la vieillesse augmentent également, puisqu'ils sont indexés aux mouvements de l'IPC. L'augmentation des recettes n'est que partiellement compensée par les dépenses plus élevées, ce qui entraîne une hausse du solde budgétaire de l'ordre de 1,5 milliard de dollars en 2009-10, pour atteindre 2,2 milliards de dollars en 2013-14.

En ce qui concerne les taux d'imposition effectifs et les assiettes de revenus, on est confronté à une incertitude considérable à compter de maintenant. Dans le cas de l'impôt sur le revenu des particuliers, le DPB présume à l'heure actuelle que les taux effectifs reprendront à un rythme quelque peu plus rapide que lors de la dernière récession, alors que l'augmentation des taux effectifs était alimentée en partie par la non-indexation des tranches d'imposition à l'inflation. Dans le cas de l'impôt sur le revenu des sociétés, l'incertitude entourant les taux effectifs se trouve accentuée par la capacité des sociétés de reporter leurs pertes antérieures, ce qui peut avoir pour effet de retarder la reprise des recettes attribuables à l'impôt sur le revenu des sociétés, et ce, malgré la reprise économique.

Un risque possiblement positif que présente la perspective financière à court terme concerne la capacité du gouvernement de mettre véritablement en œuvre le programme de stimulants, mais tout particulièrement d'utiliser les fonds réservés aux projets d'infrastructures intergouvernementaux. Il est arrivé souvent, par le passé, que le gouvernement n'utilise pas des montants considérables de ce type de dépenses planifiées, alors qu'un dollar sur trois destinés aux infrastructures est demeuré inutilisé au cours des deux derniers exercices financiers.

Dans l'ensemble, le DPB considère que les risques entourant la perspective financière à court terme sont équilibrés. Cependant, si on tient compte des implications financières des risques au niveau de la perspective économique, ainsi que de l'incertitude entourant les hypothèses relatives aux taux effectifs, l'équilibre des risques qui caractérisent la perspective financière à moyen terme tend vers le négatif.

Annexe A – Analyse du ratio entre les stocks et le chiffre d'affaires[15]

L'analyse du DPB nous porte à croire que le ratio entre les stocks et le chiffre d'affaires à la grandeur de notre économie se trouve faussé par les changements dans les termes de l'échange et que le but de l'estimation des investissements à venir dans les stocks peut être mieux servi en faisant appel au taux nominal des stocks par rapport aux ventes des industries à titre individuel.

Cette annexe nous présente une description de la méthode employée par Statistique Canada pour calculer les taux effectifs et nominal des stocks et du chiffre d'affaires, ainsi qu'une analyse des facteurs qui influencent les mouvements de ces deux séries, avant de présenter les détails permettant de justifier la préférence que le DPB accorde au ratio nominal des stocks par rapport aux ventes à des fins de projections.

Contexte

Les entreprises préparent des inventaires, parce qu'ils leur permettent de s'ajuster graduellement aux changements au niveau des ventes et de la production. D'un point de vue global, l'investissement dans les stocks contribue considérablement à la croissance du PIB réel et il s'agit, par conséquent, d'un des paramètres que les économistes observent de près. Le ratio des stocks par rapport aux ventes mesure le temps qu'il faudra pour épuiser les stocks au rythme actuel des ventes, de sorte qu'on peut l'utiliser en guise de transition entre les ventes à venir et les investissements à venir dans les stocks.[16]

Puisque les économistes souhaitent habituellement estimer l'investissement réel dans les stocks par les entreprises et, finalement, la croissance du PIB réel, le ratio entre les stocks et les ventes qu'ils utilisent le plus souvent est le ratio réel des stocks par rapport aux ventes à la grandeur de l'économie. De plus, Statistique Canada évoque fréquemment ce paramètre lors de sa rédaction des Comptes nationaux des revenus et dépenses, alors qu'on a mentionné dans la Revue trimestrielle des comptes économiques canadiens du 2009T1 que « [m]ême si les stocks ont été réduits, une baisse plus marquée des ventes a entraîné une augmentation du ratio des stocks aux ventes à l'échelle de l'économie équivalant à 71 jours de vente, comparativement à 68 jours le trimestre précédent. »[17]

Méthodologie

Les données employées afin de produire le ratio des stocks par rapport aux ventes dans l'industrie sont recueillies à tous les mois dans le cadre de trois enquêtes différentes. Dans l'industrie manufacturière, on demande aux répondants, dans l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, de fournir le montant total des ventes et la valeur aux livres des inventaires (en dollars). On pose des questions comparables dans les industries de la vente au détail et de gros en utilisant l'Enquête mensuelle sur le commerce de détail et l'Enquête mensuelle sur le commerce de gros. Après avoir ajusté les comptes nationaux, on utilise les valeurs de ces enquêtes afin de produire des ratios nominaux des stocks par rapport aux ventes pour chaque trimestre dans les secteurs de la fabrication, de la vente de détail et de la vente de gros.[18]

[15] Les auteurs tiennent à remercier Giovanni Salvatore de Statistique Canada pour ses commentaires.

[16] Les économistes calculent habituellement la moyenne historique du ratio stocks-chiffre d'affaires et affirment qu'il s'agit de la valeur d'équilibre. Ensuite, en utilisant un processus prévu pour les ventes et le niveau actuel du ratio stocks-chiffre d'affaires, ils peuvent estimer les investissements futurs dans les stocks.

[17] Statistique Canada, *Revue trimestrielle des comptes économiques canadiens,* premier trimestre de 2009, catalogue no 13-010-X, page 12.

[18] Ces rapports présentent leurs propres numéros V dans la base de données CANSIM. Fabrication (v41501087), gros (v41501084), détail (v41501086), et pour l'ensemble de l'économie (v41501088).

Le ratio trimestriel des stocks par rapport aux ventes à la grandeur de l'économie ne peut se calculer en additionnant simplement les ventes dans l'industrie et les stocks dans l'industrie, puisqu'une part importante des ventes de l'industrie comprend les ventes intermédiaires.[19] La somme des stocks de fabrication, de gros et de détail ne sera non plus égale aux stocks à la grandeur de l'économie, parce qu'elle ne comprend pas les autres stocks, comme les mines et le gaz naturel.

Le ratio des stocks par rapport aux ventes pour l'ensemble de l'économie se calcule à partir des définitions des ventes et des stocks qu'on retrouve dans les comptes nationaux des revenus et des dépenses. Les ventes représentent la somme des dépenses personnelles consacrées aux biens, les dépenses du gouvernement consacrées aux biens, les investissements résidentiels et commerciaux, ainsi que les exportations de biens. La définition d'un investissement dans les stocks d'après les comptes nationaux (secteur commercial seulement) permet de calculer la valeur nominale des stocks, qu'on utilise avec les ventes nominales afin de connaître le ratio des stocks par rapport aux ventes pour l'ensemble de l'économie.

Dans les enquêtes menées dans l'industrie dont on fait état ci-dessus, on ne demande pas aux répondants de fournir de l'information sur les prix qu'on doit connaître afin de produire les ratios réels des stocks par rapport aux ventes. Statistique Canada utilise plutôt l'information sur les prix provenant de sources variées, dont les prix à l'importation, les prix des produits industriels et les prix à la consommation afin de connaître les ventes réelles qu'on publie dans chacun des communiqués mensuels.[20] Les ratios réels des stocks par rapport aux ventes ne sont pas produits par Statistique Canada, mais on produit cependant une série de ratios des stocks par rapport aux ventes pour l'ensemble de l'industrie (numéro V41501703) en exprimant les ventes et les stocks pour l'ensemble de l'économie en montants constants à partir de la méthode des comptes nationaux de revenus et de dépenses.

Ratios réel et nominal des stocks par rapport aux ventes

Il n'existe théoriquement aucune raison de prévoir des différences importantes entre les prix employés pour déflater les stocks et les prix utilisés pour déflater les ventes. En effet, dans une étude réalisée par Statistique Canada sur les tendances des ratios des stocks par rapport aux ventes, on déclare que, « compte tenu de l'importance accordée au ratio des stocks par rapport aux ventes, cela ne fait aucune différence si on déflate les deux par les prix afin de les convertir en dollars constants. »[21]

Cependant, la figure A-1 nous indique que le ratio réel des stocks par rapport aux ventes pour l'ensemble de l'économie et le ratio nominal des stocks par rapport aux ventes pour l'ensemble de l'économie ont présenté une certaine divergence depuis le début de 2004, alors que le ratio réel des stocks par rapport aux ventes a entrepris sa tendance à la hausse à un rythme considérablement plus rapide. La différence entre ces deux séries de données nous indique qu'il existe également une différence au niveau des prix utilisés aux fins de la déflation.

[19] Par exemple, un fabricant de véhicules motorisés vendra son produit à un grossiste avant qu'il ne soit vendu à l'utilisateur final. En additionnant les ventes manufacturières, de gros et de détail de ces véhicules motorisés, sans soustraire les ventes intermédiaires, on se retrouverait avec un comptage en double.

[20] Les livraisons manufacturières réelles présentent le numéro V4331190, alors que les ventes de gros réelles présentent le numéro V21335739 et les ventes de détail réelles présentent le numéro V21645485.

[21] P. Cross et G. Salvatore, *Changement du rôle des stocks dans le cycle d'affaires*, reportage dans l'Observateur Économique Canadien, novembre 2003, page 3.1.

Figure A-1

Ratio réel et nominal stocks aux ventes

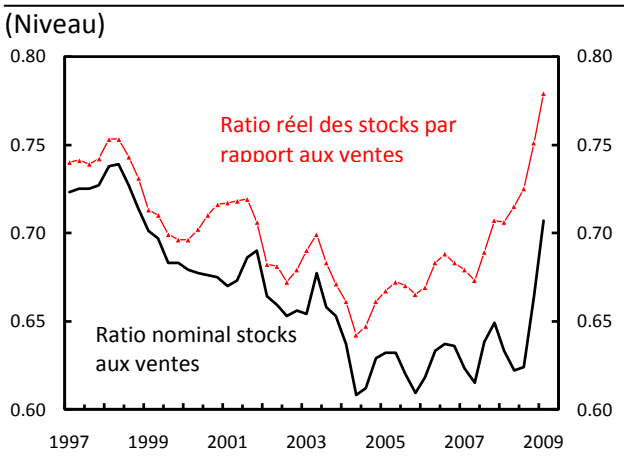

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Nota: Le ratio des stocks par rapport aux ventes se calcule en divisant les stocks par le niveau des ventes.

La figure A-2 nous montre la façon dont on peut écrire le ratio réel des stocks par rapport aux ventes en tant que produit du ratio nominal des stocks par rapport aux ventes et du ratio du prix des ventes par rapport au prix des stocks (équation 1).

Figure A-2

Ratios réel et nominal des stocks par rapport aux ventes

$$RSV_r = \left(\frac{Stock_r}{Ventes_r}\right)$$

$$RSV_r = \left(\frac{Stock_n}{PStock}\right) \cdot \left(\frac{PVentes}{Ventes_n}\right)$$

$$RSV_r = \left(\frac{Stock_n}{Ventes_n}\right) \cdot \left(\frac{PVentes}{PStock}\right)$$

$$RSV_r = RSV_n \cdot \left(\frac{PVentes}{PStock}\right) \qquad \text{(Eq. 1)}$$

Nota: L'abréviation RSV fait référence au ratio des stocks par rapport aux ventes. Les exposants indiquent un ratio réel (r) et nominal (n). Le terme « Pventes » indique le prix implicite des ventes, alors que le terme « Pstocks » signifie le prix implicite des stocks.

Comme on l'a mentionné ci-dessus, les ventes pour l'ensemble de l'économie comportent des éléments comparables au PIB, mais ne tiennent pas compte des importations et des stocks (soit C, I, G et X). Pour des raisons de simplicité, les prix utilisés pour déflater les séries de ventes nominales peuvent être inscrits en fonction des prix servant à déflater les divers éléments des dépenses (équation 2)[22].

$$PVentes = f(PC, PI, PG, PX) \qquad \text{(équation 2)}$$

Il est beaucoup plus compliqué de déflater l'investissement nominal dans les stocks dans les comptes nationaux, puisque ce processus consiste à déflater les valeurs et à réévaluer[23] les valeurs aux livres pour tenir compte des changements qui sont survenus au niveau des prix entre le moment où le bien commence à faire partie des stocks et le moment où il quitte les stocks.[24] Les prix servant de base à la déflation des stocks renferment plusieurs des mêmes prix qu'on utilise pour déflater les ventes, à l'exception des prix à l'importation, qui influencent le prix des stocks, mais non les ventes, et des prix à l'exportation, qui influencent le prix des ventes, mais non les stocks (équation 3).

$$PStock = f(PC, PI, PG, PM) \qquad \text{(équation 3)}$$

Termes de l'échange réels entre les stocks et les ventes

Après avoir divisé le prix des ventes par le prix des stocks (équation 2 divisée par l'équation 3), les impacts de plusieurs des prix communs aux deux séries s'annuleraient en réalité, comme on l'a prévu, et on se retrouverait ainsi avec le prix des

[22] Le processus véritable permettant de déflater les ventes survient à un niveau bien moindre d'agrégation de chacun des éléments des dépenses.

[23] Le déflateur de réévaluation dépend du taux de roulement (soit le ratio stocks-chiffre d'affaires) de la série de stocks individuels. Plus le taux de roulement est élevé, plus le nombre de mois de valeur des prix compris dans le déflateur de réévaluation sera élevé.

[24] Consulter le chapitre 10 du Guide des comptes des revenus et dépenses, no de catalogue 13-017-X, pour obtenir une description détaillée de la façon de déflater l'investissement dans les stocks.

importations – soit les termes de l'échange.[25] Une analyse du DPB révèle que le rapport entre les prix des ventes et les prix des stocks sont grandement influencés par les termes de l'échange.

Une régression du ratio nominal des stocks par rapport aux ventes sur le ratio réel des stocks par rapport aux ventes présente une moyenne quadratique ajustée de 0,76, ce qui porte à croire que 76 pour cent de la variation du ratio nominal des stocks par rapport aux ventes s'explique par les variations du ratio réel des stocks par rapport aux ventes (si les déflateurs étaient les mêmes pour le numérateur et le dénominateur, cette valeur serait égale à 1). En additionnant les termes de l'échange (contemporain et retardé), on augmente la moyenne quadratique de la régression à 0,97, ce qui porte à croire qu'on peut expliquer presque toutes les variations restantes du ratio stocks aux ventes à partir des termes de l'échange.[26]

Par conséquent, l'analyse du DPB suggère que le ratio des stocks par rapport aux ventes pour l'ensemble de l'économie peut être faussé par les termes de l'échange et, par conséquent, on devrait faire preuve de prudence lors du calcul de la moyenne historique pour le ratio des stocks aux ventes et la prévision à court terme de l'investissement en stocks. Pour éviter ces problèmes potentiels le DPB utilise les ratios nominaux des stocks par rapport aux ventes, basé sur les industries individuels, en train de préparer sa propre perspective à court terme pour les stocks d'investissement.

[25] Pour que le prix des ventes et le prix des stocks s'annulent avec précision, la forme fonctionnelle des deux séries devrait être semblable, alors que les prix devraient être inscrits de façon multiplicative – deux critères dont on fait abstraction aux fins de cette note.

[26] Les essais augmentés de Dickey-Fuller (ADF) ont confirmé que les termes de l'échange et les rapports stocks-chiffre d'affaires sont variables. De plus, on a constaté une relation de cointégration entre les termes de l'échange et le ratio du prix des ventes au prix des stocks en s'assurant que les estimations de la moyenne quadratique ne souffrent pas du problème de régression factice.

Annexe B – Analyse de l'offre et la demande

Le DPB a récemment entrepris d'élaborer sa propre perspective à court terme et de procéder à une surveillance trimestrielle de l'économie canadienne en se basant sur les dépenses énoncées dans les comptes nationaux. Au moment de réunir tous les éléments de sa perspective à court terme, le DPB procède également à ce qu'il qualifie d'analyse de l'offre et la demande pour s'assurer que la perspective de chacun des éléments du PIB réel est également conforme à sa perspective en ce qui concerne les importations. Puisque le PIB constitue par définition un paramètre de la production intérieure, il faut, au moment de mesurer le PIB à partir des dépenses, soustraire les importations de la demande intérieure finale, de l'investissement dans les stocks et des exportations. Cette soustraction est nécessaire pour tenir compte du fait que chacun de ces éléments du PIB présente un contenu intérieur et importé.

Le DPB a constaté que, de façon générale, l'analyse de l'offre et la demande constitue un indicateur raisonnablement fiable de la croissance des importations. Au cours des deux derniers trimestres, cependant, mais tout particulièrement au cours du premier trimestre de 2009, les importations étaient bien moins élevées que ce que suggère l'analyse de l'offre et la demande qu'a réalisée le DPB compte tenu des profils de la demande intérieure finale, de l'investissement dans les stocks et des exportations, de sorte que cela a contribué davantage à la croissance du PIB réel.

En raison de l'ampleur considérable de cet écart au cours du premier trimestre de 2009, il semble particulièrement important d'examiner les raisons possibles d'un écart probable de ces deux mesures. Par conséquent, on explique, d'ici la fin de cette annexe, la façon dont le DPB procède à son analyse de la demande et de l'offre, en plus d'examiner les propriétés historiques de l'analyse et d'aborder les raisons possibles de la divergence récente, ainsi que les implications probables d'une telle erreur.

Analyse de l'offre et la demande (AOD)

L'analyse de l'offre et la demande du DPB se calcule comme suit :

$$AOD = CTG_M - \sum_{i=1}^{5} \lambda_i * CTG_i$$

où :

i) λ_i représente les propensions respectives à l'importation (d'après les tableaux d'entrées-sorties de 2003) au niveau de la consommation, du gouvernement, de la construction résidentielle, de l'investissement des entreprises et des exportations;
ii) CTG_i représente les contributions respectives à la croissance du PIB réel au niveau de la consommation, du gouvernement, de la construction résidentielle, de l'investissement des entreprises et des exportations;
iii) CTG_M représente la contribution à la croissance du PIB réel des importations.

Propriétés historiques de l'analyse de l'offre et la demande

On compare ensuite l'analyse de l'offre et la demande à la contribution à la croissance des investissements dans les stocks, puisqu'il s'agit du seul élément dont on ne tient pas compte au moment de son élaboration. La figure B-1 nous montre que l'analyse de la demande et de l'offre permet de suivre de très près la contribution à la croissance des investissements dans les stocks depuis 2002, mais que celle-ci présente une divergence considérable au cours des deux derniers trimestres. De plus, la figure B-2 nous présente la variance résiduelle de l'AOD qui nous révèle également l'ampleur de la récente divergence entre la contribution à la croissance des importations et l'AOD.

Figure B-1

Analyse de l'offre et la demande

(Points de pourcentage)

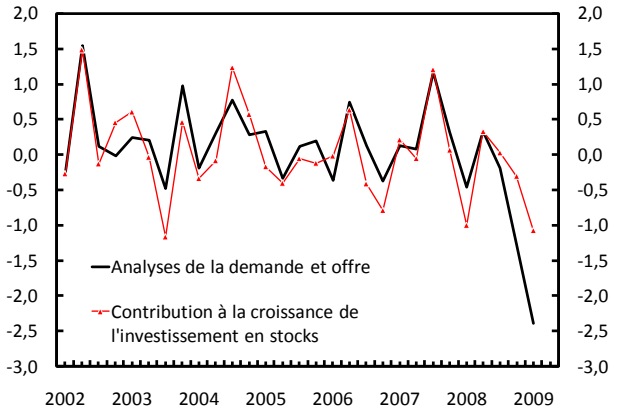

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Nota: Les deux séries sont exprimées comme étant des contributions à la croissance à un taux annuel.

Figure B-2

Variance résiduelle de l'analyse de l'offre et la demande

(Points de pourcentage)

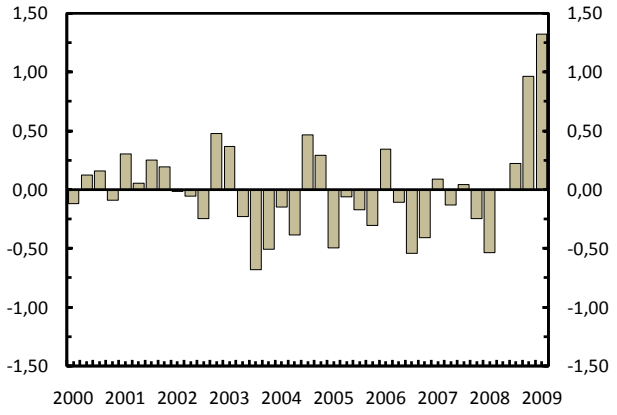

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Nota: Une valeur positive implique que la contribution à la croissance attribuable aux importations est plus élevée que le solde entre la demande intérieure finale, les exportations et l'investissement dans les stocks pourraient nous laisser croire.

Causes possibles de la variance résiduelle de l'AOD

La contribution à la croissance attribuable aux importations et l'AOD peuvent varier pour au moins trois raisons. Premièrement, la production intérieure pourrait augmenter plus rapidement qu'au cours de la période précédente, contribuant ainsi davantage aux stocks intérieurs. Deuxièmement, la propension aux importations des divers éléments du PIB pourrait changer dans le temps. Troisièmement, des mouvements considérables au niveau des prix relatifs pourraient entraîner la divergence des deux paramètres à des périodes différentes dans le temps.

Dans le contexte actuel, l'explication la plus probable de cette divergence entre les données actuelles et l'analyse de l'offre et la demande semble résider dans un choc relatif des prix. Les mouvements récents qu'a connus le dollar canadien ont présenté une ampleur exceptionnelle si l'on se base sur des normes historiques, ce qui a donné lieu à une augmentation considérable du déflateur implicite des importations au cours du 2008T4 par rapport aux déflateurs implicites des autres éléments du PIB.

Annexe C – Tableaux sommaires des perspectives économiques et financières

Tableau C-1

Enquête de juin 2009 du DPB versus la perspective économique du Budget 2009

(Pour cent)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2011-2014
Croissance du PIB réel								
Budget de janvier 2009	0,7	-0,8	2,4	-	-	-	-	3,0
Enquête de juin 2009 du DPB	0,4	-2,4	2,2	3,5	3,8	3,3	2,9	3,4
Inflation du PIB								
Budget de janvier 2009	4,1	-0,4	1,7	-	-	-	-	2,2
Enquête de juin 2009 du DPB	3,9	-2,5	1,4	2,1	2,5	2,0	1,9	2,1
Croissance du PIB nominal								
Hypothèse de planification financière du budget de janvier 2009	4,4	-2,7	4,3	6,4	6,1	5,3	5,0	5,7
Enquête de juin 2009 du DPB	4,4	-4,8	3,6	5,7	6,3	5,4	4,9	5,6
Niveau du PIB nominal (en milliards de $)								
Hypothèse de planification financière du budget de janvier 2009	1 604	1 560	1 627	1 731	1 838	1 935	2 031	-
Enquête de juin 2009 du DPB	1 600	1 523	1 578	1 669	1 774	1 870	1 960	-
Taux des bons du Trésor à 3 mois								
Budget de janvier 2009	2,3	0,8	1,7	-	-	-	-	4,0
Enquête de juin 2009 du DPB	2,3	0,4	1,0	2,7	3,6	4,5	4,6	3,8
Taux des obligation du gouvernement du Canada à 10 ans								
Budget de janvier 2009	3,6	2,8	3,4	-	-	-	-	5,0
Enquête de juin 2009 du DPB	3,6	3,1	3,5	3,8	4,3	5,1	5,4	4,7
Taux de chômage								
Budget de janvier 2009	6,1	7,5	7,7	-	-	-	-	6,4
Enquête de juin 2009 du DPB	6,2	8,7	9,4	8,9	8,1	7,2	6,8	7,7
Inflation d'IPC global								
Budget de janvier 2009	2,4	0,7	1,9	-	-	-	-	2,0
Enquête de juin 2009 du DPB	2,4	0,3	1,7	2,2	2,1	2,2	2,0	2,1

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget, Finances Canada

Tableau C-2

Recettes, dépenses et solde budgétaire du gouvernement fédéral – Évaluation du DPB de juillet par rapport au Budget 2009

(milliards de dollars)

	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14
Revenus budgétaires							
Total des revenus budgétaires							
DPB juillet 2009	**242,4**	**233,7**	**223,4**	**235,6**	**250,3**	**265,6**	**280,7**
Budget de janvier 2009	242,4	236,4	224,9	239,9	259,4	276,4	294,3
Différence	0,0	-2,6	-1,5	-4,3	-9,1	-10,8	-13,6
Impôts sur le revenu des particuliers							
DPB juillet 2009	113,1	116,0	110,0	116,6	125,3	133,8	141,7
Budget de janvier 2009	113,1	117,1	110,3	117,9	125,8	136,1	146,0
Différence	0,0	-1,0	-0,3	-1,3	-0,6	-2,2	-4,3
Impôts sur le revenu des sociétés							
DPB juillet 2009	40,6	30,0	23,7	25,9	27,2	27,6	29,7
Budget de janvier 2009	40,6	31,8	26,4	30,8	35,4	36,2	39,5
Différence	0,0	-1,7	-2,7	-4,8	-8,2	-8,7	-9,8
Taxe sur les produits et services							
DPB juillet 2009	29,9	25,3	26,7	27,5	29,0	30,4	31,9
Budget de janvier 2009	29,9	26,4	25,8	27,3	29,5	31,3	33,0
Différence	0,0	-1,1	0,9	0,2	-0,5	-0,9	-1,1
Revenus des cotisations d'assurance-emploi							
DPB juillet 2009	16,6	16,7	16,8	17,7	20,3	23,3	26,3
Budget de janvier 2009	16,6	16,6	16,8	17,3	18,4	19,7	20,4
Différence	0,0	0,1	0,0	0,4	1,9	3,6	5,9
Autres revenues							
DPB juillet 2009	42,3	45,6	46,3	47,9	48,6	50,5	51,1
Budget de janvier 2009	42,3	44,5	45,7	46,6	50,3	53,1	55,5
Différence	0,0	1,1	0,6	1,3	-1,8	-2,6	-4,4
Charges							
Total des charges de programmes							
DPB juillet 2009	199,5	206,2	242,7	244,6	241,1	247,3	255,7
Budget de janvier 2009	199,5	206,8	229,1	236,5	235,1	244,5	254,1
Différence	0,0	-0,5	13,6	8,1	6,0	2,8	1,7
Principaux transferts aux particuliers							
DPB juillet 2009	58,1	61,3	68,6	71,2	71,5	73,1	74,7
Budget de janvier 2009	58,1	60,9	66,4	68,1	68,0	70,3	72,6
Différence	0,0	0,4	2,2	3,1	3,5	2,8	2,1
Principaux transfert à d'autres administration							
DPB juillet 2009	46,2	46,5	50,4	52,2	54,0	55,9	58,7
Budget de janvier 2009	46,2	46,3	50,1	52,1	54,2	56,9	59,7
Différence	0,0	0,2	0,3	0,1	-0,3	-0,9	-1,0
Frais de la dette publique							
DPB juillet 2009	33,3	31,0	29,3	32,4	36,8	39,9	41,7
Budget de janvier 2009	33,3	30,7	29,5	33,3	37,2	39,2	39,6
Différence	0,0	0,3	-0,2	-0,8	-0,4	0,7	2,1
Solde budgétaire							
DPB juillet 2009	**9,6**	**-3,5**	**-48,6**	**-41,3**	**-27,6**	**-21,6**	**-16,7**
Budget de janvier 2009	9,6	-1,1	-33,7	-29,8	-13,0	-7,3	0,7
Différence	0,0	-2,4	-14,9	-11,5	-14,7	-14,4	-17,4

Annexe D – Principales hypothèses économiques et financières du DPB

Modification des principales hypothèses

Le volet du PIB nominal consacré aux revenus et aux dépenses joue un rôle important dans les projections financières, puisque les divers éléments du PIB sont imposés à des taux différents. De plus, leurs taux d'imposition effectifs ne sont pas statiques pendant tout l'horizon des projections, alors qu'ils varient en réponse aux changements des politiques, aux changements dans la composition du revenu imposable et tout dépendant du moment des versements/rabais d'impôts.

Compte tenu des mouvements dramatiques récents au niveau de certains éléments et pour tenter de présenter une perspective financière plus plausible, le DPB a révisé certaines de ses hypothèses en ce qui concerne la composition du revenu du PIB et ses taux d'imposition effectifs.

Hypothèses relatives à la part du revenu du PIB

Le tableau D-1 ci-dessous nous présente des hypothèses concernant la part du revenu dans les projections du PIB nominal au cours de la période de 2009 à 2014 (d'après l'enquête de juin 2009 du DPB). Auparavant, le DPB avait entretenu des hypothèses relativement 'neutres' quant à la composition du PIB nominal en maintenant la stabilité relative des éléments du revenu entrant dans le cadre du PIB nominal, soit près de leurs niveaux actuels pendant tout l'horizon des projections.

D'après la projection actuelle du DPB, on présume que les principaux éléments du revenu imposable (traitements et salaires, bénéfices des compagnies, revenu d'intérêts et d'investissement, ainsi que le revenu net des entreprises non agricoles qui ne sont pas incorporées) par rapport au PIB nominal convergent depuis leurs niveaux du 2009T1 pour se rejoindre environ à mi-chemin de leurs moyennes respectives au cours des 10 dernières années (soit depuis le 1999T1) et depuis le 1961T1.

La part des amortissements, qui s'élevait à 14,1 pour cent au 2009T1, joue un rôle crucial dans les prévisions financières en influençant la proportion du PIB nominal imposé. Le DPB a pris pour acquis que la part de l'amortissement dans le PIB nominal converge vers sa moyenne des 10 dernières années (13,1 pour cent), et ce, conformément à ce qui semble être un bris structurel survenu à ce niveau au début des années 1990.

Figure D-1

Amortissements

(Pourcentage du PIB nominal)

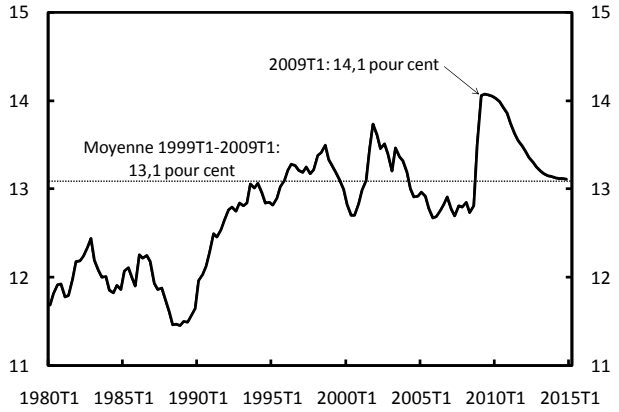

Sources: Bureau du directeur parlementaire du budget; Statistique Canada; Haver Analytics

Taux d'imposition effectifs du revenu des particuliers

La projection de juillet du DPB concernant les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) a connu une baisse considérable en raison, principalement, d'un changement des taux effectifs présumés de l'IRP au cours de la période de projection. Dans le rapport de janvier 2009 du DPB, on présumait que les taux effectifs d'IRP allaient préserver une élasticité constante à 1,2 par rapport au revenu des particuliers au cours de cette période, et ce, en se basant en partie sur le travail

que le ministère des Finances avait réalisé en 2002.[27] Alors qu'elle est réaliste en périodes d'expansion, cette hypothèse n'est cependant pas conforme au comportement des taux effectifs d'IRP en périodes de récession, dont tout particulièrement au cours de la récession qu'on a connue au début des années 1990.

La projection qu'on utilise dans ce rapport constitue une moyenne de celles employées dans le rapport de janvier 2009 et de celles qui ont résulté de l'analyse décrite ci-dessous. On peut considérer que ces taux effectifs 'moyens' sont relativement optimistes, puisqu'ils donnent lieu à un profil de taux effectifs qui se rétablissent plus rapidement que ce qu'on a constaté lors de la dernière récession, alors que les taux effectifs en hausse bénéficiaient probablement de la non-indexation du système fiscal, alors que les tranches de l'IRP et les montants des crédits personnels de base sont maintenant indexés à part entière à l'inflation.

Il existe trois sources de données sur les recettes attribuables à l'IRP, soit les Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada; les Comptes publics du Canada; et les Statistiques finales de l'Agence de revenu du Canada (ARC). Chaque source nous procure une estimation des recettes d'IRP en vertu de normes comptables différentes. On n'a pu effectuer un rapprochement véritable entre les aspects qui différencient les estimations de ces trois ensembles de données. Cependant, comme on peut le constater à la figure D-2, les estimations des taux effectifs d'IRP à partir de ces trois sources se ressemblent étrangement et chacune démontre une chute rapide des taux effectifs au cours de la période de 1990-94.

Figure D-2

Taux effectifs d'après les comptes nationaux, les comptes publics et statistiques finales

(Pour cent)

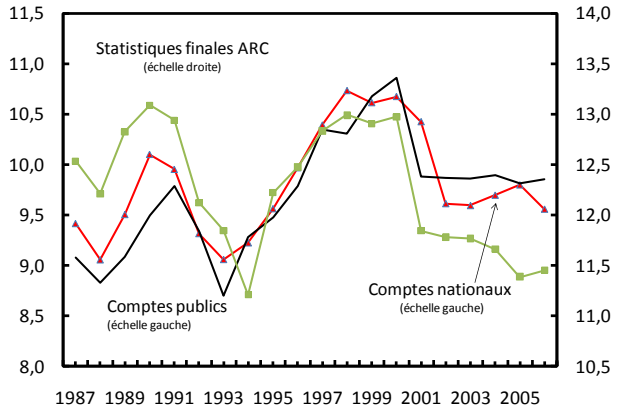

Sources: Statistique Canada; Comptes publics du Canada; Statistiques finales de l'ARC

Les données des statistiques finales de l'ARC nous procurent de loin les renseignements les plus détaillés pour analyser le mouvement au niveau des taux effectifs de l'IRP.[28] Dans le tableau 2 des Statistiques finales, par exemple, on peut voir les détails de 22 éléments du revenu évalué, ainsi que les détails de l'impact de toutes les principales déductions de l'impôt sur le revenu et des crédits non remboursables sur le revenu imposable et les impôts finaux qu'on devra verser dans la catégorie de revenus. Par conséquent, on a entrepris l'analyse des changements des taux effectifs, ainsi que des projections de base à partir de cet ensemble de données. On a ensuite converti ces résultats afin de connaître les projections des comptes nationaux et publics en faisant appel à l'équation suivante :

$$ER_{NA} = {}^{PIT_{NA}}/_{PIT_{CRA}} \times {}^{AI_{CRA}}/_{YP_{NA}} \times ER_{CRA}$$

Où ER = taux effectif; NA = comptes nationaux; CRA = statistiques finales; AI = revenu évalué; et, YP = revenu des particuliers.

[27] Understanding Personal Income Tax Revenue Fluctuations, Phillip King et Ron McMorran, document de travail 2002-07 du ministère des Finances.

[28] L'ARC présente des données en ligne à l'adresse http://www.cra-arc.gc.ca/gncy/stts/fnl-fra.html. Ce site Web renferme les données des cinq années les plus récentes. L'ARC nous fournit ainsi les données utiles sur les 20 dernières années par courriel. On peut obtenir cette information du DPB avec la permission de l'ARC.

Figure D-3

Impact estimé des changements uniques au niveau des taux effectifs de l'IRP

(Pour cent)

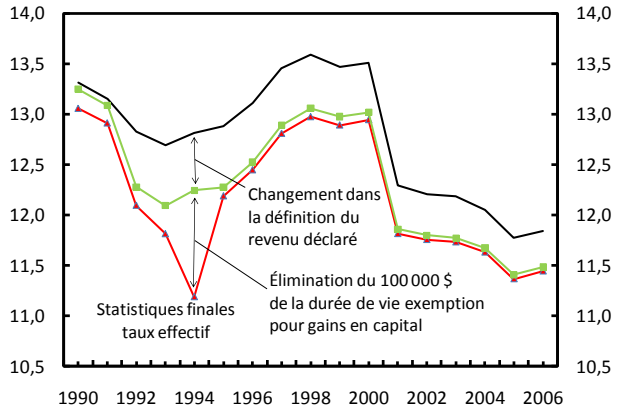

Sources : Statistiques finales de l'ARC, Bureau du directeur parlementaire du budget

L'analyse préliminaire du DPB révèle que près des trois quarts des 2 points de pourcentage de baisse des taux effectifs au cours de la période de 1990-94 étaient attribuables à deux facteurs uniques : i) un changement dans la définition du revenu évalué pour inclure le revenu non imposable en 1992, ce qui a entraîné une tendance permanente à la baisse des taux effectifs; et ii) l'élimination de l'exemption à vie des gains en capitaux de 100 000$ après 1994, ce qui a entraîné une poussée des rachats au titre des gains en capital non imposables en 1994, réduisant ainsi les taux effectifs de façon temporaire (figure D-3).

On croit que la baisse restante du taux effectif est attribuable à la progressivité du système d'impôt sur le revenu des particuliers qui, en période de récession, permet de recueillir relativement moins de dollars d'impôt par dollar de revenus.

Les taux effectifs (basés sur les statistiques finales de l'ARC) au cours de la période de projection sont des prévisions basées sur le profil des taux effectifs au cours de la période de 1990-95 après qu'on ait ajusté les deux points abordés ci-dessus. On traduit ensuite ces taux en taux effectifs des comptes nationaux en se basant sur la relation évoquée ci-dessus et en supposant que le rapport entre les recettes de l'IRP d'après les comptes nationaux et les statistiques finales de l'ARC demeure constant au-delà des niveaux actuels et que le rapport du revenu évalué par rapport au revenu des particuliers poursuit sa tendance à la hausse au taux établi au cours de la dernière décennie.[29]

Figure D-4

Projections du taux effectif de l'IRP

(Pour cent)

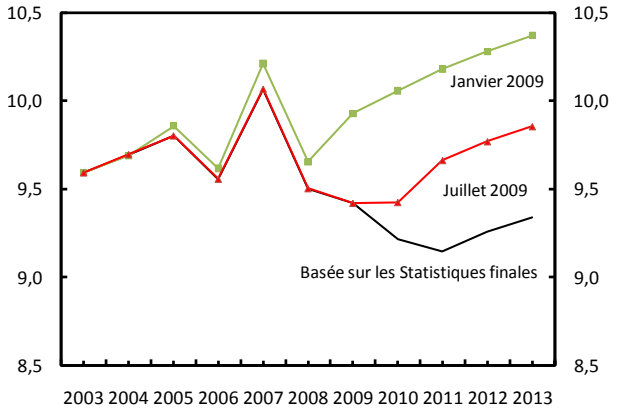

Sources: Statistique Canada; Bureau du directeur parlementaire du budget

On a alors calculé la projection moyenne du taux effectif des comptes nationaux en tenant compte de la prévision antérieure du taux effectif selon le DPB. On a ensuite décidé de n'adopter que partiellement le nouveau profil des taux effectifs, alors qu'on doit déployer davantage d'efforts dans ce domaine avant de pouvoir entreprendre de façon raisonnable son adoption totale.

La figure D-4 nous montre les projections du taux effectif résultant de l'analyse décrite ci-dessus et les projections utilisées aux fins des rapports de janvier et juillet.[30]

[29] On comprend mal, pour l'instant, l'apparente tendance à la hausse du revenu évalué par rapport au revenu des particuliers. Cependant, la poursuite présumée de cette tendance donne lieu aux projections du taux réel les plus optimistes des comptes nationaux. D'autres efforts sont nécessaires dans ce domaine.

[30] La différence par rapport à la période historique est attribuable à la révision des données des comptes nationaux.

Tableau D-1

Les hypothèses du DPB des parts de revenus du PIB nominal

(Pourcentage du PIB nominal)	actuel						
	2008	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**
Rémunération des salariés	51,4	54,2	53,7	53,0	52,7	52,5	52,3
Bénéfices des sociétés avant impôts	13,5	9,2	10,2	11,2	11,7	11,9	11,9
Bénéfices des entreprise publiques avant impôts	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Intérêts et revenus divers de placements	5,1	4,7	4,5	4,6	4,8	4,9	4,9
Revenu comptable net des exploitants agricoles au titre de la production agricole	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris	5,8	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3	6,3
Ajustement de la valeur des stocks	-0,4	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Impôts moins subventions, sur facteurs de production	10,3	10,5	10,3	10,3	10,2	10,3	10,4
Provisions pour consommation de capital	13,0	14,1	13,9	13,6	13,3	13,2	13,1
Divergence statistique	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Bureau du directeur parlementaire du budget